

DOCUMENT RESUME

ED 177 862

FL 010 531

AUTHOR Kwofie, Emmanuel N.  
 TITLE La Langue française en Afrique occidentale francophone (The French Language in West Africa).  
 INSTITUTION Laval Univ., Québec (Québec). International Center for Research on Bilingualism.  
 PUB DATE 77  
 NOTE 74p.  
 LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC03 Plus Postage.  
 DESCRIPTORS Dialects; \*French; \*Language Attitudes; \*Language Patterns; Language Research; Language Role; Language Styles; Language Typology; \*Language Usage; Language Variation; \*Linguistics; Regional Dialects; Second Languages; \*Sociolinguistics; Speech Habits  
 IDENTIFIERS Africa (West)

ABSTRACT

This is a reflection on certain aspects of sociolinguistic and linguistic problems of French in West Africa, particularly in Senegal and the Ivory Coast. The sociolinguistic section discusses the role French has played in Africa and still plays vis-a-vis African languages and English. Conditions in which French is used and attitudes both of individual speakers of French toward that language and attitudes of social groups who might use it are discussed. In addition to these two topics, the following are also presented: (1) a typology of linguistic situations that includes contacts among the native languages themselves and contacts between native languages and English and French; (2) general considerations on varieties of French; (3) a discussion of linguistic norms and interference and of the relationship between norm and interference; and (4) an outline of varieties of French spoken in Africa as found in various authors. The second part of this study dealing with linguistic aspects of French as spoken in West Africa discusses: (1) the characteristics of varieties of French in Africa; (2) whether the varieties of French are dialects or different languages; (3) the character of popular French in West Africa; and (4) contact between the Akan languages and French on the Ivory Coast. The appendix contains transcriptions of narratives in French recorded by Africans. (AMH)

\*\*\*\*\*  
 Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made  
 from the original document.  
 \*\*\*\*\*

publication  
B-69

ED177862

# LA LANGUE FRANCAISE EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH,  
EDUCATION & WELFARE  
NATIONAL INSTITUTE OF  
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRO-  
DUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM  
THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGIN-  
ATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS  
STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT  
OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF  
EDUCATION POSITION OR POLICY.

PERMISSION TO REPRODUCE THIS  
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

*Alain Prigines*  
*Acting Director*

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES  
INFORMATION CENTER (ERIC).

Emmanuel N. KWOFIE

CIRB  
ICRB

FL 610 531

Emmanuel N. Kwofie

LA LANGUE FRANCAISE  
EN  
AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE

QUELQUES ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES  
ET LINGUISTIQUES

Publication B-69

1977

Centre international de recherche sur le bilinguisme  
International Center for Research on Bilingualism  
Quebec

*Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit des subventions de soutien du Ministère de l'éducation du Québec et du Secrétariat d'Etat du Canada.*

©

1977 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME  
Tous droits réservés. Imprimés au Canada  
Dépôt légal (Québec): 1er trimestre 1977

## TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Avant-propos.....	1
<b>Première partie: Quelques aspects sociolinguistiques du français</b>	
Chapitre 1: Introduction: Le français, langue internationale....	1
2: La situation linguistique dans l'Ouest africain: Le rôle et le statut du français.....	3
3: Les sentiments linguistiques des Africains vis-à-vis de l'emploi et de l'acquisition du français, lan- gue surimposée.....	12
4: Une typologie de situations linguistiques.....	16
5: Les variétés du français: considérations générales..	18
6: Qu'est-ce que la norme linguistique? L'interférence linguistique? Les rapports entre la notion de nor- me et la notion d'interférence.....	23
7: Les variétés du français en Afrique: Une esquisse à travers les auteurs.....	26
<b>Deuxième partie: Aspects linguistiques du français</b>	
8: Les caractéristiques du français d'Afrique: Une esquisse de quelques variétés du français.....	32
9: Les diverses variétés du français d'Afrique sont- elles des dialectes d'une même langue ou des lan- gues différentes?.....	39
10: Les caractères du "français populaire" d'Afrique occidentale francophone.....	42
11: La Côte d'Ivoire: Contact français - langues akan (agni, baoulé et appolo (= nzema)).....	44
Conclusion.....	54
Appendice.....	55

## AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage est issu d'un cours que nous avons été invité à donner à des étudiants gradués de l'Université de Toronto pendant le trimestre d'été de 1977. Nous avons naturellement tâché ici d'éliminer bon nombre des redites nécessaires dans un cours pour donner au texte plus d'unité et éviter par là la monotonie.

Cet ouvrage représente nos réflexions sur certains aspects des multiples problèmes sociolinguistiques et linguistiques du français dans l'Ouest africain. Il porte, comme on le verra, sur des recherches tant personnelles qu'altruistes.

L'étude comporte essentiellement deux parties de longueur inégale: une partie sociolinguistique et une partie linguistique. Dans la partie sociolinguistique, nous esquissons en deux chapitres (ch. 2 et 3) le rôle qu'a joué et joue encore le français en Afrique vis-à-vis des langues africaines et de l'anglais, cette autre langue internationale; nous y discutons dans la mesure du possible des conditions de l'emploi du français, des attitudes des sujets parlants envers la langue et des groupes sociaux susceptibles de l'employer, en nous basant sur la situation linguistique au Sénégal et en Côte d'Ivoire dont nous avons une expérience personnelle. Une bonne partie de ce que nous disons dans ces deux chapitres a paru dans *LANGUES ET LINGUISTIQUE* (Travaux du Département de langues et linguistique, Université Laval, Québec), No. 1, 1975: 171-193. Nous présentons également dans cette partie une typologie des contacts linguistiques impliquant le français. Nous discutons aussi la question de la variété ou de la diversité linguistique et de la norme.

Dans la deuxième partie, nous présentons quelques-uns des traits dégagés par d'autres chercheurs et par nous pour "les divers français d'Afrique". Nous nous plaçons ici dans une perspective comparative afin de saisir les particularités plutôt élusives du français d'Afrique occidentale.

Cet ouvrage, qui, comme nous l'avons déjà dit, est une réflexion sur le devenir du français hors de France aussi bien que sur les approches à l'étude du français en contact, se veut être complémentaire au travail qui a été déjà fait ou se fait toujours en Afrique et ne prétend pas lui être un substitut.

Nous voudrions exprimer notre gratitude à monsieur Henry Schogt, professeur au Graduate Department of French de l'Université de Toronto dont l'intérêt linguistique et le bienveillant accueil éventuel ont rendu possible l'invitation de Toronto et notre séjour et conséquemment le présent ouvrage. Nous remercions également les professeurs David Smith, directeur de département, et Ed. Heinemann de leurs amitiés et attentions et Maureen Cowley, secrétaire du département, de sa gentillesse et de sa collaboration au cours de notre séjour. Enfin, nous remercions bien sincèrement madame Lorna Wreford d'avoir su dactylographier un texte difficilement lisible par endroits dans le peu de temps qui lui avait été imposé.

E.N.K.

Toronto

Août 1977

PREMIERE PARTIE:

QUELQUES ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES  
DU FRANCAIS



## CHAPITRE 1

### INTRODUCTION: LE FRANÇAIS, LANGUE INTERNATIONALE

L'expansion de la langue française n'a pas cessé de prendre une plus grande ampleur depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Et si, en 1780, Antoine Rivarol parlait déjà de l'universalité de la langue française, cette universalité s'avèrerait, à l'examen, beaucoup plus complète de nos jours.

Nous savons que le latin fut la langue administrative des premières origines de la Gaule; cette langue se vit délogée par le français grâce à l'ordonnance de 1539 connue sous le nom de "l'ordonnance de Villers-Cotterets". Cette ordonnance évinça non seulement le latin mais aussi les dialectes français, devenant ainsi la langue administrative et judiciaire de toutes les possessions royales sauf l'Alsace. L'enseignement fut aussi dispensé partout en français quand on cessa d'utiliser le latin. On pourrait donc dire que le français était la langue de civilisation de toute la France. Le rôle de langue de civilisation nationale s'est étendu au rôle de langue de civilisation internationale. Ce destin de langue internationale, le français le tient de son "génie". "Le génie d'une langue, disait Albert Dauzat<sup>1</sup>, c'est un ensemble de dominantes qui la caractérisent dans le présent, de tendances qui la situent dans l'évolution, dans le devenir. C'est aussi la recherche de l'équilibre entre les tendances contraires qui s'affrontent, les conditions de cet équilibre variant, selon les époques et les milieux."

Selon les historiens de la langue, depuis H. Estienne (XVI<sup>e</sup> siècle) jusqu'au regretté Ferdinand Brunot, une des dominantes du français, c'est la clarté à laquelle concourent des caractères qu'on désigne comme "analytique", "logique", "abstrait", etc.

Quoi qu'il en soit, le génie du français n'est en termes plus transparents autre chose que "la puissance innée" de cette langue. La puissance innée du français, comme celle de toute langue naturelle ne peut être analysée qu'en fonction des causes, internes et externes, qui déterminent généralement la vie des langues: à savoir la mentalité du peuple: remarquons que l'évolution linguistique est conditionnée en partie par les attitudes des sujets parlants ou par le sentiment linguistique des locuteurs; et la langue en tant qu'instrument adéquat de communication.

C'est la puissance du peuple français qui a fait que la langue française se parle aujourd'hui par les couches sociales les plus variées, par des peuples les plus éloignés dans l'espace et du point de vue linguistique les moins apparentés les uns aux autres. Si la langue française a été implantée dans un certain nombre de pays en dehors de l'Europe, notamment en Afrique, c'est parce que la France était comme l'Angleterre, comme le Portugal, une grande puissance coloniale. On pourrait donc dire à juste titre que la puissance du peuple français est à la base de l'éloignement de quelques milliers de Français (devenus Canadiens, par exemple) de leur mère patrie, donc à la base de cette "dialec-talisation" dont témoignent les français du Canada, de la Louisiane, de l'Afrique, etc.

Si le français s'est introduit dans plusieurs pays du monde, il faut donc reconnaître que cela a été principalement le fait de la colonisation et de l'immigration; plus généralement, les causes de l'expansion du français sont historiques, psychiques, psychologiques et matérielles.<sup>2</sup>



Tandis que le français introduit aux Antilles françaises à travers la traite des esclaves s'est transformé en un français créole, il n'a pas eu ce destin au Canada ni en Afrique occidentale ou "continentale" bien qu'il s'y introduit aussi par la colonisation et l'immigration. C'est dire que les conditions sociologiques et géographiques de la transplantation et de l'implantation de la langue française n'ont pas été les mêmes pour les divers pays où le français est employé.

Or, on considère généralement qu'au Canada le français vit dans un milieu bilingue tandis qu'en Afrique il vit dans des milieux plurilingues. Toutefois, si le Canada est un pays officiellement *bilingue*, sa situation linguistique présente des analogies avec celles des pays africains: la situation linguistique canadienne est aussi plurilingue dû à l'hétérogénéité ethnique de la population canadienne. Le Canada se différencie cependant des pays africains: la situation linguistique canadienne est aussi plurilingue dû à l'hétérogénéité ethnique de la population canadienne. Le Canada se différencie cependant des pays africains en ce sens que, malgré ses nombreux "flocs linguistiques", il ne connaît pas ce degré de balkanisation linguistique dont témoigne tout pays d'Afrique.

## NOTES

1. Albert, Dauzat, 1954, *Le génie de la langue française*, p. 347.
2. cf. F.L. Schoell, 1936, *La langue française dans le monde*, et F. Brunot, 1967, *Histoire de la langue française (des origines à nos jours)* t VIII (1ere - 3e parties).

## CHAPITRE 2

### LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS L'OUEST AFRICAIN: LE ROLE ET LE STATUT DU FRANCAIS

Selon C.F. & M. Voegelin, qui se sont occupés de la question, le nombre total des langues de l'Afrique s'élève à 1.140.<sup>1</sup> W.E. Welmers et J.H. Greenberg, eux, proposent 800.

En effet, on peut dire que ces chiffres sont loin de la réalité; l'incertitude dans ce domaine s'explique en premier lieu par la variabilité de définitions des termes "langue" et "dialecte". La distinction entre *langue* et *dialecte* n'est pas très nette; le critère d'intercompréhension dont on se sert pour classer des dialectes en langues n'est pas adéquat parce qu'il admet des degrés qui varient de zéro à *n*.

Toutefois, la connaissance exacte du nombre total des langues que parlent les Africains n'est pas pour nous indispensable. Il suffit de comprendre que l'Afrique est *polyglotte* ou *plurilingue*, et que puisque ni le français ni l'anglais n'est employé par aucune ethnie africaine comme langue maternelle nous avons affaire à des langues surimposées, à des langues étrangères.

Pour l'Afrique de l'ouest seule, on compte plus de 500 langues autochtones. On pense que le Nigéria par exemple possède plus de 400 langues. Pour le Ghana, on propose des chiffres qui varient de 47 à 62. Pour la Sierra Leone, on compte 16 langues. Certaines de ces langues jouent le rôle de *lingua franca*: le yorouba par exemple compte plus de 12 millions de locuteurs au Nigéria et se parle aussi au Bénin, de même que le wolof ayant plus d'un million de locuteurs au Sénégal se parle aussi en Gambie. Le haoussa est, d'après certains, une langue nigérienne ayant plus de 12 millions de locuteurs au Nigéria; cependant, il y a une communauté linguistique dite haoussa au Ghana; il est parlé aussi au Niger et au Bénin.

Pour la région de l'Afrique occidentale qu'on désigne sous le nom d'"Afrique occidentale française", on compte plus de 130 langues. Ici, comme en Afrique occidentale anglophone; on retrouve des langues de grande diffusion et sur le plan national et sur le plan international.

La surimposition des langues européennes, surtout le français et l'anglais a donc pour effet de produire une grande variété dans l'emploi des différentes langues en présence par les individus, dans l'évolution des langues et dans les attitudes des Africains. Par conséquent, il semble indispensable de tenir compte des facteurs suivants dans toute discussion de la situation linguistique en Afrique occidentale:

1. Le rôle du français (et de l'anglais) puisque cela détermine inévitablement, en partie, les attitudes des locuteurs;
2. le statut des langues africaines, ceci étant plus ou moins lié à la considération 1;
3. les attitudes des locuteurs envers les langues qu'elles soient africaines ou européennes.

Etant donné la complexité des situations traditionnelles de plurilinguisme, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont dû adopter les langues européennes comme langues *secondes*. Or, l'adoption par les pays africains de ces langues "colonialistes", pour emprunter un terme très à la mode, semble témoigner de l'impossibilité où se trouvent les pays africains à choisir des langues afri-

caines pour langues nationales; les langues africaines embrassent un complexe ethnique et linguistique d'une si grande ampleur qu'une décision "impopulaire" risquera de créer des ennuis pour les gouvernements africains. On sait que la langue peut être en relation avec la religion, avec la nation; qu'elle a incontestablement des rapports avec la culture. Aussi celui qui parle de langue touche-t-il non seulement à ce qui est psychologique ou émotionnel en nous, mais aussi à ce qui peut avoir des retentissements, des conséquences sur le plan politique ou religieux, encore que les rapports entre la langue et la religion, entre la langue et la nationalité soient très variables d'un pays à l'autre.

La langue peut jouer un rôle unificateur dans une communauté; elle crée des sympathies entre les groupes humains, entre les différentes nations qui la parlent. En effet; la possession d'une même langue, le français a été en Afrique de l'Ouest un des puissants facteurs qui ont été à la base de la création de cette organisation commune qui regroupait les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et le Madagascar. Si dans la plupart des pays européens le lien existe entre langue et nation, le facteur linguistique semble moins important que la communauté de vie, que la solidarité économique et sociale entre les différentes sections de chaque pays par rapport aux pays africains.

La conscience des masses ou la conscience régionaliste chez les Africains de différents pays tient à des raisons d'ordre politique et économique: la situation d'avoir été colonisée et l'idée que le progrès économique ne peut vite se réaliser que collectivement. Mais cette prise de conscience semble être essentiellement le fait de la langue.

En Afrique occidentale, l'anglais et le français ont été, avant des indépendances, des facteurs de solidarité, des instruments de conscience nationale. La conscience nationale était d'une première nécessité à l'époque coloniale si les pays devaient conquérir leur indépendance, mais elle est devenue un besoin des moins immédiats après l'indépendance.

Or, puisque la prise de conscience nationale s'est faite aux dépens des langues autochtones avant l'indépendance, les instruments de conscience nationale devaient provoquer des réactions variées après la conquête des indépendances.

Pour certains Africains, il faut sauvegarder les langues africaines en leur accordant le statut qui a été jusqu'ici celui de l'anglais ou du français, c'est-à-dire faire de certaines langues africaines des langues d'enseignement, des langues nationales, etc: Pour d'autres, nous dirons, les réalistes, il faut un bilinguisme: franco ou anglo-africain.

Aucun pays de l'Afrique de l'Ouest n'a prohibé ni le français ni l'anglais, langues de "civilisation"; aucun pays de l'Afrique occidentale n'a proclamé non plus de langue africaine seule langue nationale. Nous pourrions donc poser que les langues officielles de l'Afrique occidentale coexisteront avec les langues africaines à moins qu'il n'arrive quelque chose qui fasse évoluer différemment la situation linguistique.

Nous ne discuterons pas des conséquences que peut avoir pour l'individu, pour les langues africaines aussi bien que pour la société, la coexistence de l'anglais, du français et des langues africaines.<sup>2</sup>

Signalons simplement qu'on peut voir deux explications à l'utilisation des langues de colonisation après l'indépendance des Etats africains. Puisque l'anglais et le français sont des langues internationales, elles peuvent aider à l'intercompréhension et à la coopération internationales non seulement en Afrique, mais aussi dans le monde. C'est là, semble-t-il, la raison majeure

pour l'adoption de l'anglais par les pays francophones dans leur système d'éducation, et celle du français par les pays anglophones. En second lieu, puisque l'anglais et le français sont des langues très répandues, elles peuvent assurer à l'écrivain africain un public beaucoup plus large. Dans un article portant sur la production littéraire africaine jusqu'en 1969,<sup>3</sup> Janheinz Jahn observe que la production littéraire en anglais et en français des écrivains de l'Afrique occidentale dépasse de loin celle en langues autochtones. Il est en effet rare qu'un même écrivain compose ses oeuvres en langue officielle et en langue autochtone. Il y a à cela plusieurs explications: par exemple, le degré de facilité d'expression qu'a l'écrivain dans l'une et l'autre langues; le public auquel l'écrivain veut s'adresser, etc.

Quoi qu'il en soit, il est certain que nous pourrions difficilement satisfaire à nos besoins de communication internationale, étant donné la diversité linguistique en Afrique occidentale. Il y a certes des langues de grande diffusion tels que le haoussa, le yorouba, l'akan, le dioula et le wolof. Cependant, ces langues sont, par rapport à l'anglais et au français, de pauvres rivales pour diverses raisons.<sup>4</sup>

Or, on considère que le maintien et l'emploi des langues internationales, dans les situations multilingues, soulèvent des problèmes linguistiques, à savoir l'interférence linguistique et l'altération, sociaux et psychologiques, à savoir l'aliénation sociale et le déracinement culturel, politiques à savoir le statut des langues, etc. et éducationnels par exemple les problèmes de langue standard, de bon usage et de la formation des professeurs de langues, etc. Ces problèmes sont communs à toutes les communautés plurilingues qui ont passé par la colonisation et qui essaient d'échapper à une "balkanisation" linguistique.

Nous nous bornerons ici à la discussion de l'emploi du français et des attitudes des sujets parlants africains envers l'emploi et l'acquisition de cette langue. Nous nous limiterons pour les commodités de la présentation et pour la plus grande partie au Sénégal et à la Côte d'Ivoire, deux pays francophones de l'Afrique occidentale. Les observations que nous ferons pour ces deux pays seront cependant valables pour les autres pays francophones d'Afrique occidentale, en raison de l'identité, pour ainsi dire, de leur situation d'antan. On rappellera ici que tous les pays francophones d'Afrique occidentale étaient avant les indépendances directement administrés par un seul Gouverneur-Général qui recevait ses directives de Paris. La politique française n'admettait aucune exception pour ce qui était de l'administration (voir plus loin).

Le destin du français comme langue d'enseignement au Sénégal date de 1816, année où fut instituée la première école primaire. Les relations franco-sénégalaises remontent cependant au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. La Côte d'Ivoire, elle, n'eut sa première école primaire qu'en 1897, plus d'un demi-siècle après qu'elle eut passé sous l'empire de la France. Du point de vue chronologique, le français a donc connu un destin beaucoup plus long au Sénégal qu'en Côte d'Ivoire. Pourtant, la grande majorité des Sénégalais n'ont aucune connaissance du français tout comme c'est le cas en Côte d'Ivoire. On estime en effet que plus de 90% de la population de l'un et de l'autre pays ne savent ni parler ni écrire le français. Cette situation semble être assez générale en Afrique occidentale française comme le suggère le mot de Pierre Alexandre<sup>5</sup>: "French-speaking Africa" (and) "English-speaking Africa" are deceptive terms considering that probably more than 90% of today's Africans, have no command whatsoever of



6  
"either language".<sup>6</sup>

On pourrait ici se demander pourquoi la diffusion du français se trouve être restreinte. Nous essaierons de déterminer les causes de cet état de choses en considérant trois aspects de la sociologie du français en Afrique, à savoir :

- i. le rôle du français
- ii. les communautés ou les parties de la population de chaque pays qui sont susceptibles d'employer la langue, et
- iii. des conditions dans lesquelles le français est employé.

#### i. Le rôle du français

Le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont conquis leur indépendance en 1960. Bien avant ce temps-là, le français était la langue du gouvernement, de l'administration et de la presse. Il servait aussi de langue d'enseignement. Le Gouverneur-Général de l'Afrique occidentale française, Carde, qui se réfère certainement dans le passage ci-dessous à la politique linguistique que suivait la Grande-Bretagne dans ses colonies, justifiait en 1924 l'emploi du français comme langue d'enseignement et d'administration en ces termes :

Ce n'est point ici le lieu de discuter sur (sic!) la possibilité ou les avantages de donner à l'indigène une culture intellectuelle en se servant de sa langue maternelle. Si le procédé peut être utilisé dans les pays à langue et à littérature nationales, il se heurte à de nombreuses difficultés chez les noirs de nos possessions où les dialectes très nombreux sont souvent sans analogie. La langue française est la seule qui doive nous occuper, et que nous ayons à propager (. . .). La langue française sert donc de base à notre enseignement."<sup>7</sup>

Ces opinions, qui représentaient la position officielle, exigeaient que le français seul fût employé dans l'enseignement. Elles se fondaient sur le manque de parallélisme entre les langues de l'Afrique occidentale française aussi bien que sur la diversité linguistique. Les remarques de Carde paraissent très pertinentes de prime abord; car que peut faire l'enseignant dans une classe qui comporte des élèves de milieux linguistiques différents? Ces observations, pour avoir été faites dans un contexte politique, n'en soulèvent pas moins un problème important de l'enseignement dans des situations plurilingues.

Si pourtant on examine attentivement les vues exposées par Carde, dans le contexte plus large de la politique linguistique de la France, on se verra obligé de dire que ses préoccupations étaient d'ordre politique plutôt qu'éducatif. On considérait la propagation du français comme nécessaire, parce que les lois de la France sont rédigées et promulguées en français :

Cette diffusion du français, disait le Gouverneur-Général, est une nécessité. Nos lois et règlements sont publiés en français. C'est en français que les jugements des tribunaux sont rendus. L'indigène n'est admis à présenter ses requêtes qu'en français.<sup>8</sup>

La politique française voulait que l'Africain assimilât ou adoptât la culture française qui s'identifie à la langue française, s'il aspirait à la citoyenneté française :

Notre politique d'association l'appelle [c'est-à-dire l'Africain] de plus en plus à siéger dans nos conseils et nos assemblées à la condition qu'il sache parler français.<sup>9</sup>

Cependant, la situation linguistique n'était nullement identique dans tous les pays de l'Afrique occidentale française. Si, en Côte d'Ivoire, les divers groupes ethniques parlaient leurs propres langues et dialectes, au Sénégal une langue autochtone, le wolof, jouait déjà en 1829 le rôle de *lingua franca*; cette langue se parlait non seulement parmi les Sénégalais, mais aussi parmi les enfants européens.<sup>10</sup> La langue française continuait néanmoins à être employée au Sénégal, dans tous les domaines de l'activité nationale.

Depuis l'indépendance, la situation a beaucoup changé. Les langues autochtones sont employées tous les jours à la radio, au Sénégal, tout comme en Côte d'Ivoire. Toutefois, le français reste la langue de l'enseignement; et l'on peut dire que son importance s'accroît, d'année en année, avec l'augmentation des inscriptions scolaires dans les deux pays comme dans les autres.

## ii. Les groupes sociaux et l'emploi du français.

Du point de vue linguistique, les populations du Sénégal et de la Côte d'Ivoire sont hétérogènes. Pour identifier les groupes sociaux qui sont susceptibles d'employer le français, nous avons besoin d'examiner la composition ethnique de la population de chaque pays. Les renseignements sur l'emploi des diverses langues, dans les différents groupes ethniques, font ordinairement défaut dans les recensements. On remarquera que, si le groupe ethnique tend à se définir linguistiquement, cela ne suppose pas nécessairement qu'il y ait correspondance entre le groupe ethnique et les langues employées par les membres du groupe. On sait que l'emploi d'une langue est une affaire individuelle.

Faute d'enquêtes sociolinguistiques, on peut se renseigner indirectement sur l'utilisation des langues en examinant la répartition géographique et numérique des ressortissants d'un pays, les professions que peuvent exercer les divers groupes sociaux, aussi bien que le statut des langues.

Selon L. Verrière,<sup>11</sup> il y avait au Sénégal, en 1965, plus de 3 millions d'Africains, 38.000 Européens, 15.000 Libanais et Syriens. On comptait de plus 8.000 résidents non-africains. Tous les groupes non-africains constituaient 2% de la population du Sénégal. 77% de la population non-africaine, soit 47.000 personnes, résidaient à Dakar, la capitale, et dans sa banlieue, c'est-à-dire dans le Cap Vert. Voici la répartition des divers groupes ethniques dans la région du Cap Vert:

Lebous (Les Lebous sont considérés comme apparentés aux Wolofs)	88% de la population totale Lebou
Européens (dont la plupart étaient probablement Français)	79% de la population totale européenne
Libanais et Syriens	66% de la population totale libano-syrienne
Wolofs	18% de la population totale wolof
Toucouleurs	11% de la population totale toucouleur



Il est ainsi évident que la grande majorité de la population non africaine se trouvait dans la région du Cap Vert. Cette population ne constituait cependant que 11% de la population entière du Cap Vert. Quoi qu'il en soit, on peut dire que le degré d'interaction entre les différents éléments de la population serait plus élevé ici qu'ailleurs.

La plupart des éléments non africains, plus particulièrement les Français, travaillent en général dans les industries, l'administration et dans les institutions scolaires, tandis que les Libanais et les Syriens sont généralement dans le commerce.

Or, selon l'estimation du Ministère du Plan et du Développement du Sénégal, il n'y avait dans le commerce, l'industrie et dans les services publics, que 24.000 non-Africains par rapport aux 200.000 Africains dans les mêmes secteurs.<sup>12</sup> Puisque le français est un outil indispensable dans ces secteurs, on conçoit que ces 200.000 Africains doivent parler français au travail, bien qu'il se puisse que ce ne soit pas forcément le cas des manoeuvres. Il faut ajouter à ces catégories les étudiants qu'on considère généralement dans les recensements comme "inactifs".

La position n'est pas aussi claire, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, parce que la composition exacte de la population non africaine n'est pas spécifiée. On sait cependant qu'il y avait vers les années 1960, 15.000 Européens dont la moitié résidaient à Abidjan, la capitale; c'étaient des employés du gouvernement et des commerçants (planteurs de cacao et de café entre autres). Ainsi, on peut s'attendre à une situation linguistique semblable à celle du Sénégal. La proportion des non-Africains par rapport aux Africains qui comptent 365.000 employés dans les secteurs publics et privés, est cependant plus faible qu'elle ne l'est au Sénégal.

Or, puisque les groupes non africains sont hétérogènes et tendent à se regrouper sur des bases ethniques, il en résulte peu de contacts entre les non-Africains et les Africains.<sup>13</sup> Le français apparaît ainsi comme un moyen de communication de première importance pour les Africains de milieux linguistiques différents. Il semblerait jouer un rôle secondaire du point de vue de l'interaction sociale entre Africains et non-Africains. Les groupes non-Africains en Afrique occidentale ont augmenté depuis les indépendances;<sup>14</sup> mais les contacts entre Africains et non-Africains demeurent insignifiants. Les non-Africains qui ont des contacts réguliers avec les Africains, en dehors de ceux indispensables à leur travail, sont, selon le dire de certains, des personnes dont le mode de vie et l'appartenance sociale diffèrent peu de ceux auxquels ils étaient habitués dans leur pays d'origine. Ils s'intègrent donc facilement dans le milieu africain. Un fait qui semble pouvoir influencer sur le devenir du français est que le nombre des Français en pays francophones pourrait décroître avec la formation du personnel nécessaire pour les fonctions exercées jusqu'ici par des Français.

On peut donc penser que, sans l'influence des éléments non africains dans la vie publique et privée des Africains, les langues africaines seraient utilisées peut-être beaucoup plus fréquemment. L'absence de l'influence française n'empêchera pas, cependant, que la langue française soit employée par les Africains, cultivés ou non. On remarquera ici que les Africains non cultivés peuvent employer une variété du français autre que le français standard.

### iii. Les conditions de l'emploi du français

Pour ce qui est de l'emploi du français, l'interaction sociale au Sénégal et en Côte d'Ivoire et partant dans les autres pays francophones semble revêtir

les formes suivantes, puisque l'acte de communication suppose au moins deux personnes:

1. un non-Africain et un Africain cultivé ou non dans les services publics et dans certains secteurs privés;
2. un Africain cultivé et un Africain cultivé ou non cultivé dans la vie publique et privée (par exemple dans les écoles, l'administration, le commerce, les magasins, les restaurants "populaires" et dans la famille);
3. un Africain non cultivé et un Africain non cultivé dans le commerce (ils peuvent employer une variété de français autre que le français standard).

L'emploi obligatoire du français dans les institutions nationales et dans le milieu économique présente peu d'intérêt. Il paraît plus intéressant de considérer jusqu'où, ceux qui se servent du français obligatoirement, c'est-à-dire sous pression qu'ils soient cultivés ou non, continuent à utiliser la langue à leur gré.

Les recherches du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar et les nôtres ont montré que les élèves ne parlent pas français à la maison, parce qu'en général leurs parents ne parlent ni ne comprennent cette langue. Les parents qui ne connaissent pas le français peuvent cependant encourager leurs enfants et même les obliger à parler cette langue, afin qu'ils s'intègrent mieux linguistiquement et sociologiquement au groupe cultivé. Il y a d'autres causes à la diffusion limitée du français. Un élève qui s'adresse en français à des compagnons du même milieu linguistique que lui devient un objet de risée. Dans certains cas, on considère même que celui qui parle français ne veut qu'"étaler" sa connaissance de la langue étrangère. Les attitudes varient cependant. Il y a des élèves qui parlent français dans la famille, soit avec leurs parents, soit entre eux, c'est-à-dire là où il y a deux ou plusieurs élèves dans la même famille. Dans le dernier cas, l'emploi du français tend à se limiter à des situations: a) lorsque les élèves s'entraident pour faire leurs devoirs; b) lorsqu'ils veulent communiquer des secrets.<sup>15</sup>

Pour le Cameroun, on a également constaté une situation comparable. D'après D. Constable<sup>16</sup>, l'emploi de la langue seconde, l'anglais au Cameroun occidental qui compte pour 20% de la population nationale, le français au Cameroun oriental, qui compte pour 80% de la population nationale, tend à être limité à des situations formelles parmi les élèves d'écoles secondaires. L'emploi du français dans des situations formelles est de loin plus fréquent parmi les francophones que ne l'est l'emploi de l'anglais par les anglophones. Le taux de fréquence bas pour l'emploi de l'anglais s'explique par le recours au pidgin par les anglophones dans des situations formelles.

Par conséquent, on peut dire que le français tend à s'associer à des activités particulières et souvent éloignées de la vie sociale et familiale. De telles situations ne sauraient étonner personne, si l'on considère que la grande majorité de la population nationale et, plus particulièrement, les vieilles générations qui exercent en Afrique occidentale une influence des plus importantes, morale et directrice, n'ont pas de connaissances du français.

Le non-utilisation du français dans la vie privée des élèves, exception faite des quelques situations mentionnées, a des analogies à un niveau scolaire plus élevé. Des gens très cultivés, y compris des étudiants et des diplômés d'université, qui ont des contacts avec des parents incultes, c'est-à-dire illettrés, qu'ils soient dans des centres urbains ou dans des villages, se

voient obligés de parler la langue autochtone et de réserver le français à d'autres situations comme l'indiquent les remarques qui suivent:

Les parents au village ne parlent pas le français, non. Ils parlent la langue vernaculaire; ainsi, quand je me trouve en milieu familial, à la maison, je parle la langue vernaculaire [ . . . ].

Cette vue exprimée par un étudiant de l'Université d'Abidjan se retrouve jusqu'à un détail près chez une étudiante de l'École Normale de l'Enseignement Technique d'Abidjan (ENET), âgée de 22 ans:

. . . à la maison je parle le français, mais lorsque je me trouve en présence de grands-parents, de tantes qui ne comprennent pas le français je leur parle l'agni.

On peut ainsi se demander si des situations comme celles-ci ne découragent pas les élèves dans leur apprentissage du français. Le devenir du français semblerait d'autant plus incertain que les attitudes n'encouragent pas généralement l'emploi systématique et suivi de la langue. On reconnaîtra que des langues autochtones de grande extension, tels que le wolof au Sénégal, le dioula, et le baoulé en Côte d'Ivoire, aussi bien que le taux élevé d'analphabétisme, sont à la base de la diffusion restreinte du français. L'emploi d'une langue dépend en partie des besoins du sujet parlant, même si ces besoins sont conditionnés en général par la situation linguistique et sociale où se trouve le sujet parlant.

## NOTES

1. C.F. & F.M. Voegelin, *Anthropological Linguistics*, vol. 6, 1964. *African Fascicule* 1 Sect. 5:4.
2. cf. E.N. Kwofie, "The Language Question and Language Consciousness in West Africa". *African Studies Association of the West Indies, Bulletin* 5 (1972: 5-20).
3. Janheinz Jahn, "The Scope of Modern African Literature", *Research in African Literatures*, [African and Afro-American Research Institute], the University of Texas, Vol. 1, No. 2, 1970: 167-175.
4. cf. ici M. Houis, 1971, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, particulièrement les chapitres IV et VI.
5. Pierre Alexandre, "Multilingualism". *Current Trends in Linguistics* (ed. T.A. Sebeok) Vol. 7, 1971: 654).
6. cf. ici L. Verriere, *La population du Sénégal: aspects quantitatifs*, 1965: 77 et Ministère du Plan, Côte d'Ivoire: *population 1965, 1967*.
7. *Recueil des textes officiels relatifs à l'enseignement et au personnel de l'enseignement*, 1929: 191.
8. *Recueil des textes officiels*, 191.
9. *Recueil des textes officiels*.
10. cf. A. Thiriet, *L'enseignement du langage dans les écoles primaires du Sénégal*, Publication No 23 bis 1966/7 du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
11. L. Verriere, *La population du Sénégal: aspects quantitatifs*, 1965; la population du Sénégal s'élève aujourd'hui à plus de 5 m.
12. cf. Ministère du Plan et du Développement, Service de la Statistique, Dakar, février 1964.
13. cf. P. Mercier, "The European Community in Dakar". *Africa: Social Problems of Change and Conflict* (ed. P.L. Van den Berghe, 1965).
14. cf. H. Hielscher, "The Whites in Africa". *African*, 10 June, 1972.
15. cf. A. Thiriet, *Conclusions générales*, Publication No 5, 1964/5 du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar, p. D, 8.
16. "Investigating Language Attitudes". *West African Journal of Modern Languages*, 1, 1976: 31-40.



## CHAPITRE 3

### LES SENTIMENTS LINGUISTIQUES DES AFRICAINS VIS-A-VIS DE L'EMPLOI ET DE L'ACQUISITION DU FRANÇAIS, LANGUE SURIMPOSÉE

Les éducateurs et les pédagogues déterminent en général l'efficacité d'un enseignement dispensé en considérant des facteurs comme la formation ou l'aptitude de l'enseignant, ses attitudes envers son travail, sa façon d'enseigner, la nature des livres dont se servent l'enseignant et l'élève, etc. Il est cependant rare qu'on demande à l'élève d'évaluer ces facteurs, y compris sa propre aptitude.

Croyant qu'il serait intéressant de recueillir les impressions et les réactions des sujets à propos de l'emploi et de l'acquisition du français comme langue officielle, nous avons demandé au cours de nos recherches quelques-uns de nos sujets d'évaluer les méthodes qu'ils avaient employées pour apprendre cette langue.

Certains ont affirmé que la méthode suivie n'était pas tout à fait efficace; d'autres ont répondu qu'ils n'avaient pas suivi de méthode spécifique; d'autres encore prétendaient que la méthode qu'ils avaient suivie était assez bonne pour leur faire parler le français. On verra donc qu'il n'y avait pas d'unanimité. Tous sans exception s'accordaient cependant à reconnaître que le milieu social joue un rôle important dans l'apprentissage du langage. Voici quelques extraits des plus représentatifs des conversations que nous avons enregistrées sur bandes magnétiques.

Le premier extrait provient d'un étudiant de l'Université d'Abidjan âgé de 23 ans. Il avait commencé à apprendre le français à l'âge de 7 ans, âge qui marque aussi son entrée à l'école:

Oh! pour apprendre le français, quand il s'agit de méthodes précises, je ne crois pas qu'il ait existé une méthode précise pour l'étude du français. D'abord, le français, on l'a étudié en bas âge dans les écoles et en dehors de l'école aussi; avec la vie courante, on rencontre souvent et on parle le français des rues. Et avec l'étude, on essaie mieux de clarifier le français par confrontation avec ce qui est écrit. C'est là progressivement on arrive à parler le français couramment. Mais quand il s'agit d'une méthode courante pour faire parler immédiatement, ça n'a pas existé; ou alors si ça existe je n'en ai pas bénéficié.

Une opinion semblable à celle que nous venons de citer en exemple est la suivante. Le sujet parlant, étudiante de l'Université d'Abidjan, avait 21 ans lors de notre enquête. Ce qu'elle dit diffère cependant de l'opinion précédente en ce qu'elle est plus précise:

Non, eh, puisque le français est la langue officielle du pays, une fois à l'école c'est ce qu'on apprend soit par la grammaire ou par les exercices pratiques de français. Mais, seulement, il y a pas de méthode précise, et nous nous débrouillons après les cours, parlant le français entre nous de sorte que, enfin, en général, nous ne sommes pas tellement doués en français.

Ce que dit un autre étudiant de la même université représente un point de vue différent des précédents. Le sujet parlant était âgé de 23 ans:

La méthode par laquelle moi-même j'ai été initié à la langue française, je crois qu'elle était suffisamment bonne justement pour me faire parler cette langue à l'âge où j'allais à l'école. Seulement, j'étais placé dans un milieu [...] tellement englobant, tellement influent que j'ai eu pas mal d'handicaps à ce point jusqu'à un certain âge où j'ai commencé à parler couramment le français.

Comme le précédent, l'extrait qui suit reconnaît l'influence du milieu social sur l'utilisation du français. Le sujet parlant âgé de 22 ans est une femme mariée qui étudiait à l'École normale de l'enseignement technique d'Abidjan:

On a choisi le français comme langue nationale il n'y a que quelques années. En tout cas à mon avis, je trouve que c'est bien. Mais, dans la vie sociale, il y a certains problèmes qui se posent. Par exemple, arrivés, des élèves en classe parlent français, mais une fois qu'ils arrivent à la maison ils parlent leur langue maternelle. Il y a des difficultés.

Dans la plupart des 103 cas les sujets à qui nous avons posé la question: "Comment avez-vous appris le français?" ne savaient pas trop quelles méthodes ils avaient utilisées, ce qui est d'ailleurs évident dans les réponses. Que certaines des réponses soient vagues ou imprécises s'explique probablement par le fait que la plupart des locuteurs d'une langue ne réfléchissent pas généralement à la façon dont ils ont appris la langue. Il se peut aussi que quelques-uns des sujets interrogés n'aient pas pu formuler leurs expériences, tant la mémoire leur faisait défaut. On reconnaîtra qu'il faut de l'introspection avant tout en ces choses. Certains considéraient la question posée comme étant peu pertinente puisqu'ils regardaient le français comme "langue maternelle": le français est employé dans quelques foyers par les parents aussi bien que par les enfants, écoliers et lycéens en Côte d'Ivoire (10 sur 43 lycéens parlent français à la maison selon le dire, des sujets parlants) bien que les parents et les enfants parlent la même langue autochtone.

Nous citons ici en exemple les paroles de deux lycéens appartenant à des milieux linguistiques différents. Ils ont tous les deux 17 ans:

A la maison nous parlons le français et c'est rare que nous parlons le baoulé. Le français, je l'ai appris comme à l'école encore par mes parents. Mes parents sont instruits en français.

Mon père, c'est un docteur. Il n'a pas l'habitude de parler l'agni et on parle que le français [...] à la maison. On parle rarement l'agni. On s'intéresse que le français.

Une situation à laquelle nous avons fait allusion plus tôt est évoquée par un autre lycéen âgé aussi de 17 ans, dans l'extrait suivant:

A la maison je parle particulièrement le français, parce que ma mère nous oblige de parler le français afin que chacun de nous s'en tire pas mal sur la route quoi.

Or, on a constaté qu'il existe, parmi les élites de pays anglophones de l'Afrique occidentale, une tendance qui consiste à encourager l'apprentissage



de la langue officielle par les enfants, avant que ces derniers aient acquis des connaissances de la langue maternelle.<sup>1</sup> La même tendance se retrouve aussi chez des gens cultivés en pays francophones. Cette tendance n'implique pas nécessairement, à notre sens, le rejet des langues africaines comme certains le croient. Elle représente une tentative, de la part de parents, de se plier à des exigences, voire à une situation qui veut que la connaissance de la langue officielle soit la condition première de la réussite dans les études de l'enfant.

Comparez les deux réponses qui suivent. Quoique peu pertinentes à notre question, qui cherchait à savoir comment les répondants enseigneraient la langue maternelle à leurs enfants, elles sont significatives. La première réponse provient d'une étudiante de l'Université d'Abidjan, âgée de 21 ans, dont la mère est abouré et le père appolonien:

On n'a pas encore envisagé ce problème parce que plutôt maintenant, les jeunes ménages ont tendance à parler le français aux enfants. Ce n'est peut-être pas une bonne méthode, mais d'une part les enfants sont favorisés à l'école et pourraient parler le français à peu près au même titre que les petits Français eux-mêmes. Seulement, entre temps, de temps en temps, il faudrait quand même que les enfants apprennent la langue maternelle pour ne pas la perdre.

La deuxième réponse faite par un technicien des Travaux Publics, âgé de 24 ans ne diffère de la première que dans le détail:

Je crois que je ferais le contraire de ce qui se passe actuellement, c'est-à-dire, mes enfants parleront le français à la maison pendant les neuf mois de scolarité; et les trois mois de vacances je les enverrai au village où ils apprendront quelques mots de notre langue maternelle avec le grand-père ou bien la grand-mère (.....). Je les obligerai à parler souvent le français entre eux, parmi leurs camarades.

Si, de l'avis de certains Africains, les attitudes des gens cultivés semblent suggérer que les langues africaines ont peu de mérites, en tant que matières à enseigner et à étudier, ces attitudes sont une conséquence fautive de la situation politique et linguistique où se trouvent les pays d'Afrique et dans laquelle est impliqué le destin de quiconque veut être instruit. Seule une décision politique peut changer cette situation. Il serait erroné de prétendre que ces attitudes sont répandues chez tous les lettrés de l'Afrique occidentale et qu'elles leur sont propres. Maints Africains, politiciens, sociologues, historiens aussi bien que linguistes se soucient à juste titre depuis longtemps, mais plus particulièrement depuis l'indépendance, de l'oubli où certaines langues africaines semblent tomber. Mais c'est là un problème auquel on ne peut pas proposer de solutions sans tenir compte des réalités économiques, politiques, académiques et linguistiques de l'Afrique. Aussi ce problème restera-t-il dans la mesure où les réalités africaines demeureront inchangées.

Pour que les langues africaines puissent se substituer au français ou à l'anglais, ce que souhaitent beaucoup d'Africains tels que le Président Sekou Touré de la Guinée et dans un certain sens, Wole Soyinka, Professeur et dramaturge réputé du Nigéria, il faut qu'elles aient "une puissance innée" supérieure à celle des langues de colonisation. Or, comme nous l'avons déjà dit, les langues africaines même les plus répandues comme le haoussa, le

wolof, l'akan, le dioula, etc. sont de pauvres rivales: elles le sont et du point de vue international, des rapports interafricains et du point de vue littéraire ou éducationnel. Les langues africaines auraient donc à coexister avec les langues européennes.

## NOTE

1. G. Ansre, "The Need for a Specific and Comprehensive Policy on the Teaching of Ghanaian Languages" dans *The Study of Ghanaian Languages* (eds. J.R. Birnie et G. Ansre), 1969: 8-9.

## CHAPITRE 4

### UNE TYPOLOGIE DE SITUATIONS LINGUISTIQUES

De par la coexistence de fait des langues africaines et de langues européennes, à savoir le français et l'anglais nous pouvons dès maintenant poser les types de contacts linguistiques suivants:

1. Contact entre les langues autochtones. Ce type de situation tendra à se limiter à des communautés rurales ou paysannes; il est possible qu'une des langues autochtones soit de grande diffusion sans que son importance empêche l'individu d'employer une autre langue autochtone qui est moins importante.
2. Contact entre les langues autochtones et le français ou l'anglais; ici, le français ou l'anglais est langue seconde; c'est-à-dire, officielle; pourtant, la proportion des locuteurs est généralement très basse par rapport à la population nationale. Ce type de situation s'applique à tous les pays d'Afrique, francophones aussi bien qu'anglophones. Une langue autochtone peut jouer le rôle de *lingua franca* et peut alterner avec la langue officielle dans certaines situations. On peut citer en exemple le swahili en Tanzanie, le wolof au Sénégal, l'amharique en Ethiopie. Remarquons que si le swahili, le wolof et l'amharique comblent tous la fonction de *lingua franca*, cela ne veut nullement dire qu'ils s'emploient dans les mêmes domaines. Il nous faut ici quelques précisions: l'amharique est langue officielle et *lingua franca* en Ethiopie tandis que l'anglais est langue d'enseignement. En Tanzanie, le swahili est langue d'instruction primaire (et secondaire et administrative; on s'en sert aussi à la radio et dans la presse. Le swahili se voit donc remplir des fonctions comblées autrefois par l'anglais et par l'arabe qui est réservé à des fins religieuses.<sup>1</sup> Au Sénégal, le wolof s'emploie maintenant à l'élémentaire et est largement répandu.
3. Contact entre les langues autochtones et l'anglais et le français; l'une ou l'autre des langues européennes est langue étrangère, c'est-à-dire enseignée comme matière mais non employée obligatoirement dans les institutions nationales. Ce type de contact implique une communauté plus petite que celle envisagée sous 2; il est généralement l'effet de la profession, de la géographie, de l'éducation ou de la politique.
4. Contact entre les langues autochtones, l'anglais ou le français et des variétés "sous-standard" de l'anglais ou du français. Les variétés "sous-standard" seraient utilisées dans des situations d'où l'emploi des langues autochtones et du français ou de l'anglais est exclu. On fait mention de telles situations en Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Cameroun par exemple. Il s'agit ici de variétés qu'on désigne généralement sous le nom de *pidgins*. Remarquons que l'emploi de variétés dites sous-standard n'a pas forcément affaire avec le niveau d'instruction du locuteur. Comme le dit J.-P. Vonrospach ("Le français populaire d'Abidjan 1969) des Ivoiriens, les intellectuels peuvent parler et le français populaire d'Abidjan, 'français' sous-standard, et le français standard séparément "sans commettre de faute ni dans l'un ni dans l'autre. Toutefois, comme tout véhicule de communication, l'on ne peut pas parler à perfection cette variété sous-standard sans l'avoir apprise, et cela d'autant plus que le français populaire d'Abidjan "possède une phonétique, une morpho-syntaxe et un lexique propres".

5. Contact entre les langues autochtones, l'anglais et le français. Dans ce type de situation, l'anglais et le français peuvent être tous les deux des langues officielles du même pays. C'est le cas du Cameroun. Le Cameroun est, en Afrique occidentale, le seul Etat bilingue.

Il est bon de faire remarquer que le premier type de contact devient de plus en plus rare sous l'influence de la radio, des contacts entre lettrés et illettrés, et des campagnes d'alphabétisation qui exposent les villages les plus reculés de certains pays africains à des variétés "non-standard" ou "standard" des langues européennes; il importe peu ici que l'influence se limite à l'emprunt de quelques mots.

En faisant abstraction des différences qu'on peut relever dans les diverses situations linguistiques en Afrique et à travers le monde, nous pouvons poser, en guise de typologie provisoire, la distinction suivante en regard de l'utilisation ou du statut du français:

1. Les situations non-francophones. Dans de telles situations, le français est ou peut être considéré comme l'une des langues vivantes ou internationales à enseigner. L'anglais est le plus souvent la langue officielle. C'est le cas des pays dits anglophones de l'Afrique (occidentale), à savoir le Ghana, le Nigéria, le Libéria, la Gambie et la Sierra Léone. On mentionnera ici également la République Fédérale de l'Allemagne et l'Angleterre. Nous distinguerons cependant, à l'intérieur de ce groupe, les situations linguistiquement assez homogènes d'une part: celles de l'Angleterre, de l'Allemagne Fédérale et d'autres pays d'Europe; d'autre part, les situations linguistiquement hétérogènes: celles des pays plurilingues, à savoir les pays anglophones d'Afrique (de l'Ouest), les Etats-Unis, le Brésil, l'Inde et même le Canada.

2. Les situations francophones. Le français est langue véhiculaire, et officielle mais alterne avec d'autres langues. On mentionnera ici le Québec, la France, et les pays d'Afrique dite francophone.

Un trait commun à ces situations linguistiques décrites sous 1 et 2 c'est le plurilinguisme avec des variations suivant le pays.

NOTE

1. E.C. Polome, 1976, *Swahili Language Handbook*; cf. B. Heine, 1970, *Status and Use of African Lingua Francas*.



## CHAPITRE 5

### LES VARIETES DU FRANCAIS: CONSIDERATIONS GENERALES

On reconnaît aujourd'hui plus volontiers qu'il y a une vingtaine d'années que toute langue naturelle se parle ordinairement sous forme de variétés et des variations. Ce n'est pas que les linguistes ne fussent pas conscients de ce fait sociolinguistique: la définition saussurienne de la langue comme un fait social implique une conception sociologique de la langue. Seulement, les linguistes dans leur écrasante majorité n'ont pas su tirer les dernières conséquences de la vue saussurienné. Le renouveau d'intérêt dans l'étude de la langue en tant qu'un fait social peut donc se dire récent. Il date plus précisément du moment où des linguistes comme William Bright ont commencé à fixer les limites de la sociolinguistique, par réaction contre certaines tendances en linguistique structuraliste:

... although sociolinguists derive much of their approach from structural linguistics, at the same time they break sharply with one linguistic trend. This is the approach which treated languages as completely uniform, homogeneous or monolithic in their structure; in this view, now coming to be recognized as a pernicious one, differences in speech habits found within a community were swept under the rug as 'free variation'. One of the major tasks of sociolinguistics is to show that such variation or diversity is not in fact 'free', but is correlated with systematic social differences. In this and in still larger ways, linguistic DIVERSITY is precisely the subject matter of sociolinguistics.<sup>1</sup>

Remarquons ici que cette réaction quoique dirigée contre un certain structuralisme peut être conçue comme une réaction également contre une certaine tendance transformationniste dans la mesure où la théorie transformationnelle de Noam Chomsky rejette la dimension sociolinguistique de l'étude du langage en faisant de la *compétence* qui est plus ou moins l'équivalent de *langue* chez Saussure, le seul objet de la théorie linguistique, au détriment de la performance qui correspond à la *parole* chez Saussure. Les réserves que formule Chomsky à propos de la distinction saussurienne de langue-parole n'infirmant en rien l'application au transformationalisme de la critique formulée à l'endroit du structuralisme:

Linguistic theory is concerned primarily with an ideal speaker-listener in a completely homogeneous speech community, who knows its language perfectly and is unaffected by such grammatically irrelevant conditions as memory limitations, distractions, shifts of attention and interest and errors (random or characteristic) in applying his knowledge of the language in actual performance.<sup>2</sup>

Comme le fait remarquer W. Bright la conception saussurienne selon laquelle la langue est un système homogène crée pour le sociolinguiste et l'historien des langues des difficultés; elle ne permet pas d'expliquer d'une manière satisfaisante, ni le comportement linguistique des locuteurs ni l'évolution linguistique.

Si donc suivant d'autres linguistes comme Antoine Meillet<sup>3</sup>, nous restituons à la langue son caractère essentiellement social, on s'attendrait à ce que nous tenions compte des caractères de la structuration de la société. Toute langue naturelle s'accommodera des rapports qui s'établissent entre les membres de la société qu'elle sert. La langue est après tout un outil qu'une communauté linguistique adapte à ses besoins psychologiques et matériels. Par conséquent, l'étude du langage aurait des dimensions sociologique, géographique et historique:

La classe sociale, observe Pierre Guiraud<sup>4</sup>, est un des facteurs importants de la différenciation linguistique. Le mode de vie, l'activité technique, le degré de culture créent des façons de parler propres à chaque milieu.

La dimension géographique qui n'est pas mentionnée dans l'observation de Guiraud, reconnue pourtant par bien des linguistes se justifie par ce que les hommes, s'ils vivent dans la société, sont généralement répartis dans l'espace, c'est-à-dire géographiquement.

Nous nous attendons à ce que le français d'Afrique soit différent de la France, que le français du Québec se différencie de celui d'Afrique, etc. puisque les milieux géographiques sont différents.

Or, qu'ils soient cultivés ou incultes tous les locuteurs d'une langue donnée emploient des variantes et des variétés de la langue suivant les circonstances. On peut donc parler de "la diversité d'une langue" aussi bien que de "la diversité des langues" dans une même nation. Nous voulons dire par là que la notion de diversité s'applique à une langue aussi bien qu'à plusieurs langues. Si les divergences individuelles ne semblent pas toujours influencer sur l'intercompréhension dans la même communauté linguistique à cause du facteur d'intégration linguistique des locuteurs ou du facteur de la convergence, ce n'est pas là une raison suffisante de ne pas reconnaître l'hétérogénéité ou la multiplicité des performances linguistiques des individus.

Laissons parler ici André Martinet<sup>5</sup>:

En réalité, dans les rapports entre personnes d'une même communauté, l'absolute identité des systèmes semble être l'exception plutôt que la règle [...]. Chacun croit parler comme tous les autres puisque tous parlent 'même langue'. Cette identité linguistique, que les besoins de la communauté obligent à postuler, s'impose à l'esprit des sujets, les rend sourds aux divergences, les incline à mettre au compte des particularités personnelles, comme le timbre de la voix, un trait linguistique particulier qui, par hasard, s'imposerait à l'attention de l'auditeur. Cette tolérance involontaire s'acquiert bien entendu en même temps que les habitudes linguistiques, c'est-à-dire dans la tendre enfance [...]. En fait, une foule de comportements linguistiques lui paraîtront si normaux, si habituels, même s'il n'en use pas lui-même, qu'il ne les percevra pas comme des divergences. En d'autres termes, tout sujet a sa norme linguistique active, impérative, qui règle l'emploi qu'il fait de la langue, et une norme passive, beaucoup plus lâche et tolérante.

Il y a une modalité des dimensions sociologique et géographique qu'il nous faut signaler. Le bilinguisme ou le plurilinguisme contribue à l'évolution des langues par les emprunts ou les interférences linguistiques.



Certains ont désigné l'interférence linguistique sous le nom de "facteur ethnique"; d'autres parlent du rôle du substrat. A. Dauzat<sup>6</sup> examinant la variété des parlers et les causes de la variété linguistique propose la caractérisation suivante d'"influences ethniques":

Les habitudes et les tendances de langage particulières à un groupe de population ayant vécu longtemps en commun, et qui se sont plus ou moins perpétuées lorsque tout ou partie du groupement s'est mis à parler une nouvelle langue.

Or, la diversité ou la variété linguistique peut résulter de l'isolement des membres d'une même communauté linguistique, donc d'un facteur géographique de même que les rapports linguistiques entre des idiomes dépendent des relations existant entre les populations qui les parlent, donc des rapports sociaux, économiques, et politiques.

Dans toute tentative de caractériser les divers français du monde, il semble donc nécessaire de tenir compte de tous les facteurs qui affectent et les hommes et les langues.

Considérons maintenant quelques-unes des perspectives qui ont été adoptées pour la description du français, qu'ils s'agisse de variétés en France ou hors de France.

Beaucoup de francophones, où qu'ils soient, s'efforcent de s'exprimer comme les Français de France, et c'est pourquoi il faut d'abord insister sur un facteur qui est d'abord individuel: tel habitant de Liège, (. . .) tel homme d'Etat canadien ou tel chef d'Etat africain, peut s'exprimer dans un français de même qualité que le français parlé par un Parisien du même rang. Il peut même se produire le phénomène suivant: que, pour réagir contre un complexe d'infériorité parfois injustifié, ou contre un sentiment de minorisation, certains francophones vivant hors de France se distinguent par un purisme excessif, par une sorte d'hypercorrectisme général (que les Français, d'ailleurs, au parler souvent plus naturel, déclinent souvent, sans toujours pouvoir le définir).

Tous ces francophones, dont la masse est difficile à évaluer, s'efforcent de tendre vers une même norme, norme qu'il est d'ailleurs malaisé de cerner et de fixer.<sup>7</sup>

Pieltain suggère dans ce passage "une norme parisienne" vers laquelle tendent les gens d'un certain niveau socio-économique. Et pourtant cette norme parisienne est difficile à définir, on pourrait ici se rapporter à ce que disent André Martinet et Henriette Walter.

Se plaçant dans une optique en quelque sorte différente mais s'occupant aussi de la variété des français, Pierre Guiraud propose les distinctions suivantes.<sup>9</sup>

"populaire" / "bourgeois"  
 relâché / soutenu  
 libre / prescriptif  
 spontané / stylisé  
 oral / écrit  
 héréditaire / savant  
 dialectal / national  
 expressif / cognitif  
 locutif / prédicatif  
 naturel / cultivé

Ces distinctions, comme Guiraud lui-même le fait remarquer, tiennent aux conditions de la communication, à la culture, à la société et à l'histoire.

On pourrait donc parler de plusieurs français en France correspondant à des niveaux de langue de même que l'on parlerait de plusieurs français hors de France.

Il y aurait un français écrit, un français oral ou parlé, un français mixte, un français de l'élite, un français populaire, c'est-à-dire de la masse, un français régional, un français local, etc. On parlerait par conséquent de plusieurs normes, car pour chaque variété linguistique il y a une norme sous-jacente<sup>10</sup> bien que ce ne soit pas toute variété ou toute norme qu'il faille recommander. Le choix d'une norme dépendra cependant des fins ou des objectifs que se fixe celui qui opère le choix. Pour le linguiste, il paraît que toutes les variétés devraient présenter le même intérêt comme le suggère Leonard Bloomfield.<sup>11</sup>

The discrimination of elegant or "correct" speech is a by-product of certain social conditions. The linguist has to observe it as he observes other linguistic phenomena. The fact that speakers label a speech form as "good" or "correct" or else as "bad" or "incorrect", is merely a part of the linguist's data concerning this speech-form. Needless to say, it does not permit him to ignore part of his material or to falsify his records: he observes all speech-forms impartially.

## NOTES

1. W. Bright, "Introduction..." *Sociolinguistics*, Mouton, 1966: 11.
2. N. Chomsky, *Aspects of the Theory of Syntax*, 1965: 3.
3. Antoine Meiller, 1928: 3, *Les langues dans l'Europe nouvelle*.
4. Pierre Guiraud, "Français populaire ou français relâché", *Le français dans le monde* 69, 1969: 23.
5. André Martinet, 1970: 149-150, *Éléments de linguistique générale*.
6. A. Dauzat, 1922: 149-150, *La géographie linguistique*.
7. Paul Pieltain, "Introduction: Le français hors de France", II, *Les français régionaux: Le français en contact*, CERIN No. 12, 1970: 6).
8. André Martinet et Henriette Walter, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, France-Expansion, 1973: 16-19.
9. cf. "Français populaire ou français relâché", *Le français dans le monde*, 69, déc. 1969: 23-27.
10. cf. A. Martinet et H. Walter, *Dictionnaire de la prononciation française*, 1973: 16.
11. Leonard Bloomfield, 1962: 22, *Language*, 7th Impression.

## CHAPITRE 6

### QU'EST-CE QUE LA NORME LINGUISTIQUE? L'INTERFERENCE LINGUISTIQUE? LES RAPPORTS ENTRE LA NOTION DE NORME ET LA NOTION D'INTERFERENCE

Selon Uriel Weinreich<sup>1</sup> l'interférence est un écart de la norme de chacune des deux langues en contact. Cet écart se manifeste dans le parler du bilingue en raison de sa connaissance de plus d'une langue.

Pour W.F. Mackey<sup>2</sup> l'interférence est l'emploi de traits appartenant à une langue lorsqu'on parle ou écrit une autre.

L'interférence se manifeste sous différentes formes:

In practice, observes E. Haugen<sup>3</sup> interference takes many forms described in the literature as 'foreign accent', 'language mixture', 'unidiomatic expressions', 'loan words', 'translation loans', 'semantic borrowing' and the like.

Quoi qu'il en soit, la notion d'interférence semble impliquer la possibilité de maintenir distinctes les diverses variétés d'une langue donnée, ou des deux langues en contact. Elle implique aussi que des diverses façons de s'exprimer qu'on pourrait identifier pour des communautés données, certaines sont admissibles tandis que d'autres ne le sont pas ou le sont moins. C'est ici que nous rejoignons l'idée de *bon usage* telle qu'elle a été élaborée par Claude Favre de Vaugelas. Selon Vaugelas, le bon usage était "la façon de parler de la plus saine partie de la Cour" confirmée par l'usage des "bons auteurs". Cette doctrine grammaticale, proposée en faveur du parler parisien, c'est-à-dire de la variété parisienne du français encore que les courtisans ne fussent pas tous de Paris ou "parisiens", exclut les éléments provinciaux, populaires, et techniques. Puisque ceux qui "participaient à la politesse" du roi étaient nécessairement moins nombreux par rapport à la population totale du pays, la façon de parler retenue par Vaugelas était celle d'une élite. Cette tradition nous est transmise à travers les âges. C'est ainsi que l'on propose comme modèle le français de Paris.

A travers ce bref aperçu on verra que la norme tend à s'identifier à une élite, donc à une minorité. Or, il est une autre façon de définir la norme linguistique. Elle consiste à dégager à travers des statistiques ce qui est *commun* aux membres d'une communauté linguistique donnée. Toutefois, personne, en général, ne se donne la tâche de procéder de cette façon. Le "bon usage", ou la norme linguistique, s'est confondu jusqu'ici avec la façon de parler des "gens cultivés", avec la langue littéraire.

Or, pour pouvoir identifier objectivement l'interférence linguistique il nous faut connaître précisément la norme de chacune des langues auxquelles nous avons affaire (cf. supra). Toute langue naturelle, avons-nous dit, s'emploie sous forme de variétés, lesquelles sont conditionnées par la provenance géographique, la classe sociale, le sujet du discours, bref par des facteurs internes et externes. Spécifier la norme est donc un problème des plus complexes. On aura à décider si on a affaire à une norme pour l'individu, car il peut y en avoir une ou plusieurs suivant les circonstances du discours; si on a affaire à une communauté linguistique tout entière, il faudra des statistiques: l'établissement de la norme revient donc ici à dégager les traits linguistiques communs aux membres de la communauté; s'il s'agit d'un groupe bilingue, il faudra déterminer la *disponibilité* des éléments linguistiques chez les bilingues, car ce ne sont pas tous les éléments paraissant à l'uni-

lingue être de prime abord des phénomènes d'interférence qui le sont réellement. Ils pourraient faire partie d'une *norme locale*, la norme du groupe bilingue<sup>5</sup>. Ce serait donc une erreur méthodologique que de conclure à une interférence sans avoir décidé, à travers des statistiques, de la stabilité<sup>6</sup> ou du caractère temporaire ou du degré d'intégration du phénomène en question. Cette conception de la norme et de l'interférence linguistique est liée à la distinction saussurienne entre *langue* et *parole*. De par son caractère d'être particulier le phénomène d'interférence appartient à la parole et non à la langue. Aussi l'interférence linguistique ne peut-elle être définie qu'à partir de réalisations individuelles de la langue et par rapport à l'individu non au groupe.

Une vue qui s'accorde avec celle que nous venons d'exposer est celle de Denise François lorsqu'elle dit:<sup>7</sup>

La norme doit alors être définie comme ce qui l'emporte en fréquence dans les matériaux linguistiques examinés, quels qu'ils soient. A notre sens, on ne peut donc réserver la notion de "norme" au modèle que fournirait certains locuteurs "cultivés". Il y a norme toutes les fois où l'on peut établir un ensemble de données numériques par rapport auquel peuvent se manifester des "écarts", c'est-à-dire des anomalies dans l'occurrence d'un trait déterminé. Ceci amène, étant donnée la diversité des usages, à concevoir une approche très progressive d'une norme commune, ou encore d'une forme standard d'un parler, issue de la confrontation des données numériques fournies par les matériaux les plus divers et qui en dégagerait les points communs et les points de tolérance. ....en recourant à la comparaison des divers usages observables, sans exclusive *a priori*, on pourrait, en lui ôtant tout caractère arbitraire, redonner quelque fondement scientifique à la notion de norme.

## NOTES

1. Uriel Weinreich, 1970: 1, *Languages in Contact*, 7th ed.
2. W.F. Mackey, "The Description of Bilingualism", *Canadian Journal of Linguistics*, 1962: 68.
3. E. Haugen, 1956:12, *Bilingualism in the Americas: A Bibliography and Research Guide*.
4. cf. M. Grevisse, 1955, *Le bon usage*, A. Doppagne, "Français universel et bon usage", *Le français dans le monde*, oct.-nov. 1968: 22-25; R. Lagane, "Le français commun, mythe ou réalité", *Le français dans le monde*, déc. 1969: 6-11; H. Mitterand, "Français écrits et français littéraires", *Le français dans le monde*, déc. 1969: 12-17.
5. cf. W.F. Mackey, "Bilingual Interference: Its Analysis and Measurement", *Journal of Communication* XV/4 Dec. 1965: 239-249.
6. cf. L.G. Kelly (ed.), *Description and Measurement of Bilingualism / Description et mesure du bilinguisme*, Toronto University Press and Canadian National Commission for Unesco, 1969, 442 p.
7. *Français parlé, Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*, Tome 7, Paris, S.E.L.A.F., 1940: 20



## CHAPITRE 7

### LES VARIETES DU FRANCAIS EN AFRIQUE: UNE ESQUISSE A TRAVERS LES AUTEURS

Dans toute langue naturelle, on peut constater que certains usages apparaissent uniquement dans certains milieux et d'autres dans d'autres milieux. La différenciation des usages linguistiques selon la classe sociale ou selon les milieux n'est pas une chose récente. La notion de "niveaux de langue" qui est liée à la différenciation sociale en classes ou en groupes de divers types se retrouve déjà chez Horace lorsqu'il recommandait aux littérateurs la vraisemblance.<sup>1</sup>

Ne faites point parler un esclave en héros, un vieillard mûri par les années en jeune homme bouillant et dans la fleur de l'âge; une dame de haut parage sur le ton d'une humble suivante; le marchand qui court les mers comme cultivateur d'un petit champ fertile.

Un locuteur, nous l'avons dit, peut se servir de plusieurs niveaux différents suivant les circonstances dans lesquelles il se trouve. Or, chaque niveau de langue est linguistiquement définissable; les différences entre les niveaux de langue peuvent être d'ordre soit phonétique, grammatical (morphologique et syntaxique) et lexical comme l'indiquera un examen de la langue cultivée et de la langue populaire, de la langue courante et du patois; ou d'ordre lexical seulement comme le montrera une comparaison entre argot et langue courante, vocabulaire technique et langue courante.<sup>2</sup>

Quelles que soient les situations linguistiques, on retrouve d'après les spécialistes au moins en français les niveaux de langue suivants: une *langue soutenue* qui tend à se rapprocher du parler cultivé ou même à se confondre avec lui et dont R. Lagane<sup>3</sup> donne les exemples suivants: *je puis, fussiez-vous malade, encore qu'il soit bien tard; n'est ce pas une erreur?* Ce niveau de langue est employé le plus souvent par les intellectuels et il est considéré comme *affecté*; une *langue courante* qui tend à suivre les usages du parler populaire qui toujours selon Lagane "correspond d'ailleurs sur bien des points à la syntaxe ou à la morphologie des enfants de toute condition sociale, incomplètement façonnées par l'éducation (ex.: *même si vous seriez malade; quoiqu'il est bien tard; qu'est-ce que c'est amusant! c'est quoi? j'en ai rien à faire*)" et des *parlers patois*.<sup>4</sup>

Pour ce qui est des niveaux de langue ou des variétés du français employés en Afrique, on parle d'une variété "tirailleur", d'une variété "populaire", et d'une variété "métropolitaine". Selon Pierre Alexandre<sup>5</sup>.

Le "petit nègre" est répandu surtout dans les romans d'aventures à bon marché et les bandes dessinées; son nom même est à peu près inusité en Afrique occidentale, où l'on parle plutôt de "français tirailleur" ou "français-tirailou" pour désigner le français déformé utilisé, dans l'armée ou sur les chantiers, par les Africains qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école. C'est une langue sans prestige, jugée comique par les Africains éduqués, utilisée dans la littérature africaine contemporaine un peu à la façon du pseudo-patois des paysans de Molière ou de l'accent de Nucingen dans Balzac. Jusqu'à présent, il est toujours resté au stade de jargon auxiliaire, auquel ses utilisateurs mêmes préfèrent soit le français soit une langue africaine.

Afin d'illustrer cette variété du français, nous empruntons un exemple fourni par J. Caprille dans une communication présentée au 12<sup>e</sup> Congrès de la Société de linguistique de l'Afrique occidentale, à Ife, en mars 1976; le locuteur est censé être un ancien militaire de l'époque coloniale (nous faisons ici abstraction du problème de la correspondance entre l'oral et l'écrit):

Moi-là, les aidés, moi pas d'accord, pourquoi moi pas d'accord?  
 Toussour, le radio le dit, les Tchadiens le tendé, les aidé engore, le djet, le prodjet, le djeté, le sous-prodjet, le devant-prodjet, d'arrière prodjet, le sersé de l'arsan, le gagné, pas le gagné.

On s'accordera volontiers pour dire que la compréhension du passage ne sera facile et complète qu'à celui qui est déjà initié à cette variété. Du point de vue de la structure, nous pouvons relever les faits suivants:

1. l'absence de l'auxiliaire: *avoir, être*
2. confusion des genres: masculin et féminin (cf. supra *le radio*)
3. confusion de sons -  $\int > s$ ,  
 $k > g$ ,  
 $\int > s$   
 $\int > \int$  (dj) entre autres
4. la simplification morphologique; e.g. *entendu* (en)tendé, etc.

Ecrivant de son côté en 1952, R. Mauny avait signalé (*Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain*, p. 7) que:

Le langage qu'emploient entre eux en Afrique Occidentale Française les Européens et l'élite africaine (bien que cette dernière ait conservé partout l'usage de sa langue maternelle) est le Français. Ce n'est ni un patois, comme le "cagayous" algérien, ni un langage créole déformant plus ou moins le parler de la Métropole comme le Français des Antilles.

Mauny nous présente donc une variété comparable au français standard ou cultivé, "le français" tout court, comme la variété employée par l'élite africaine en contraste avec le français créole et le "cagayous", le français d'Algérie.

Etudiant le français du Nord, plus particulièrement le français d'Algérie, A. Lanly observait dix ans après que Mauny eut fait son observation que:

....les Européens ont parlé aux Arabes en employant souvent le même français - le même "pidgin-French" - que le leur, qui était inévitablement influencé par l'arabe.

Il y aurait donc en Afrique du Nord un "pidgin-French" au contact de l'arabe, un "français tirailleur" en Afrique occidentale, y compris le Tchad, et un français standard ou métropolitain. Mais pour ce qui est du français standard on pourrait peut-être en distinguer encore plusieurs variétés, si on se basait sur certaines indications faites pour l'anglais:

The expert listener can tell not only which tribe a West African comes from but which country. It is possible to determine, by listening, the Kenyan from the Ghanaian by the way they speak.

Toutefois, il paraît que pour ce qui est des prononciations "cultivées" du français en Afrique on pourrait faire abstraction sans grand inconvénient

méthodologique des divergences puisque celles-ci ne sont pas aussi "distinctives" que "les prononciations africaines de l'anglais":

Lorsqu'on donne du français une transcription phonétique c'est-à-dire qu'on ne note que les sons réellement prononcés on constate qu'il présente maints traits en commun avec beaucoup de langues africaines et notamment celles qu'on entend dans les anciennes colonies françaises et belges. On relève tout d'abord l'absence de tout accent fort, celui qui en anglais, en allemand, en russe consiste à mettre en valeur une voyelle aux dépens des autres voyelles du mot. . . . Il est vrai que, dans le même ordre d'idées celles-ci (c'est-à-dire la plupart des langues africaines) connaissent des tons, c'est-à-dire utilisent pour distinguer les mots les uns des autres les variations mélodiques que les Français ne mettent à profit que pour préciser ou nuancer la valeur de leurs énoncés. . . . Cette circonstance qui n'est pas sans compliquer beaucoup le travail des Français qui apprennent les vernaculaires africaines ne gêne guère les Africains qui s'essayent en français puisque leur utilisation de tons, distinctifs ne les empêche pas de nuancer leurs énoncés par l'intonation selon les mêmes principes généraux que les Français.

Faire abstraction des différences de prononciation qui semblent être conditionnées par le pays, c'est-à-dire géographiquement nous paraît justifiable du point de vue méthodologique: c'est là par exemple la démarche qui nous permet de rattacher l'américain (l'anglo-américain) à l'anglais de la Grande-Bretagne. C'est pour dire que ce qui semble être de première importance dans la classification des dialectes en langues c'est la communauté des syntaxes ou des grammaires et des lexiques jusqu'à un certain point. Car n'est-ce pas là le point de vue de linguistes comme André Martinet lorsqu'il dit:<sup>9</sup>

Aucun "accent" reconnu comme français ne saurait déclasser personne, pourvu qu'il ait, par frottement, perdu de son agressivité; qu'il roule les r ou qu'il grasseye, qu'il distingue *un* de *in* ou qu'il les confonde; qu'il fasse ou non sentir certains e "muets" un français sera toujours "distingué", si sa syntaxe est impeccable et s'il choisit inmanquablement le mot juste.

Discutant des particularités du vocabulaire employé par les Canadiens français, Charles Bruneau avait remarqué lui aussi que "L'âme de la langue, c'est la grammaire, et en particulier la structure de la phrase, qui correspond à une façon particulière de penser".<sup>10</sup>

Etant donnée la différence du climat, de la flore et de la faune le français parlé à Québec et à Montréal ne peut pas être le français parlé de Paris. Et cependant on n'hésite pas à rattacher le français du Québec à la langue française. Cela suggère donc qu'il y a des affinités entre le français de France et celui du Québec, de même qu'on fait remonter "le français créole" des Antilles au français de France.

Pour la Côte d'Ivoire, on fait mention de deux variétés: un français désigné comme "populaire", "africain" et un français désigné sous le nom de "métropolitain" (par quoi il faut entendre français "standard" ou "cultivé") ou "français des blancs".<sup>11</sup>

On peut ajouter à ces quelques indications les variétés plus ou moins influencées par les langues africaines suivant le niveau d'instruction du

locuteur. Le problème qui se pose ici est alors celui de savoir si ces variétés peuvent être considérées comme ou sont en effet des véhicules de communication permanents ou stables:

Il nous faut remarquer que des distinctions telles que "français populaire", "français littéraire", "français d'école", "français tirailleur", etc. ne sont pas toujours nettes; elles ne sont pas à prendre au pied de la lettre, car on ne précise pas le plus souvent ce qui fait qu'une variété soit "populaire" ou "littéraire". Signalons ici que le français dit littéraire ou écrit peut affecter un style parlé; en d'autres termes, il peut y avoir une stylisation de la langue parlée dans la langue écrite ou littéraire. Il est aussi possible qu'un locuteur "parle comme les livres" selon l'expression populaire. Il nous semble donc que les diverses variétés du français ne peuvent être objectivement définies qu'à partir d'une norme donnée, une norme trans-régionale, ou ou trans locale, bref une norme internationale, une langue standard qui soit un dénominateur commun de toutes les variétés, ou du moins une norme pour toutes les variétés s'inscrivant dans un même "niveau de langue". Ainsi il est indispensable du point de vue méthodologique que nous ayons une norme commune qui nous permette de mettre en rapport "le français populaire de Montréal" par exemple et "le français populaire d'Abidjan", "le français populaire des Français" et "le français populaire des francophones" soit d'Afrique, soit du Canada, soit de la Belgique, etc.



## NOTES

1. cf. *Art Poétique*.
2. cf. ici P. Guiraud, *Le français populaire*, 1969, et *Les mots savants* du même auteur.
3. R. Lagane, "Le français commun, mythe ou réalité".
4. cf. P. Guiraud, *Patois et dialectes français*, 1968.
5. Pierre Alexandre, 1967: 91, *Langues et langage en Afrique noire*.
6. *Le français d'Afrique du Nord*, 1962: 37.
7. M.C. Grayshon, "Language and Higher Education in West Africa", *West African Journal of Modern Languages*, I, January 1976: 99; comparer ici cependant P.D. Strevens, *Papers in Language and Language Teaching*, O.U.P. 1965 plus particulièrement le chapitre sur les prononciations de l'anglais en Afrique occidentale.
8. A. Martinet, citation relevée dans *Esprit*, nov. 1962: 624-5.
9. A. Martinet, *Le français sans fard*, P.U.F., 1969: 124.
10. Charles Bruneau, "Les rapports entre les parlers provinciaux et la langue commune" dans *Etudes sur le parler français au Canada*, Presses de l'Université Laval, 1955: 37.
11. cf. J.-P. Vonrospach, "Le français populaire d'Abidjan".

DEUXIEME PARTIE:

ASPECTS LINGUISTIQUES DU FRANCAIS

## CHAPITRE 8

### LES CARACTERISTIQUES DU FRANCAIS D'AFRIQUE: UNE ESQUISSE DE QUELQUES VARIETES DU FRANCAIS

Le français est, en Afrique, l'héritage colonial d'une vingtaine de pays. Pourtant, sa diffusion en tant que véhicule de communication entre Africains se trouve être très limitée comme nous l'avons vu dans la première partie de cet ouvrage. Le français n'a nulle part, dans les pays où il est langue officielle, la même importance pour tous les locuteurs, car il est généralement appris en concurrence avec les langues africaines soit à l'école, soit hors du cadre scolaire sous pressions économiques entre autres.

Etant donnée l'étendue de l'aire du français nous nous proposons dans cette partie de ne présenter que quelques-uns des résultats acquis par divers chercheurs travaillant dans différentes régions d'Afrique. Nous tenterons à ce niveau de déterminer ce qui peut se dire particulier aux "français africains"; une telle perspective implique la référence à d'autres variétés du français que celles d'Afrique. Et pour cet aspect du travail, nous nous baserons sur des ouvrages publiés qui sont à notre portée. Comme il s'agit ici d'une esquisse nous tenons pour acquis le caractère nécessairement incomplet de cet ouvrage.

Nous avons dit au cours de la première partie que tous les pays d'Afrique sont plurilingues. Or, l'identification des caractères du français de chaque pays dépend non seulement d'une bonne connaissance de la dynamique de la situation linguistique, mais aussi de la prise de position ou de l'orientation des chercheurs qui travaillent sur le français dans le pays. Puisque notre esquisse est basée pour une grande partie sur les travaux des autres, elle est forcément conditionnée par les partis pris des chercheurs à qui nous empruntons. Toutefois, nous essayons de réinterpréter les données, ou du moins nous interrogeons-nous sur l'interprétation des données, là où le besoin se fait sentir, et cela en fonction d'autres matériaux que les autres chercheurs n'ont pas su mettre à profit.

La présentation des données fournies par un chercheur n'implique nullement l'acceptation de sa perspective méthodologique. Ainsi par exemple si nous sommes obligé de nous limiter au contact français-wolof en ce qui concerne le Sénégal, nous n'acceptons pas nécessairement la position prise par Maurice Calvet et ses collaborateurs au C.L.A.D. quelle qu'en soit la justification:<sup>1</sup>

Si le Sénégal offre à première vue l'aspect d'une mosaïque ethnique (On distingue 12 groupes ethniques. Cf. notre présentation ci-dessus), tout comme les autres pays africains "francophones", il convient de noter qu'à la différence de beaucoup d'Etats africains, tels que la Côte d'Ivoire ou le Cameroun, le Sénégal ne se caractérise pas par une balkanisation linguistique.

Nous signalerons ici que la concentration des efforts sur une langue donnée, même si elle peut être justifiée du point de vue méthodologique, risque de fausser les perspectives, car une telle prise de position n'élimine pas les influences que peuvent exercer et exercent effectivement d'autres langues impliquées dans la situation plurilingue du pays.

#### A. Le Sénégal: contact français-wolof

##### 1. Traits phonétiques/phonologiques

(i) Un accent qui varie d'un locuteur à l'autre mais qui "est presque toujours présent" et dont les Wolof bilingues ne parviennent que très rarement à se débarrasser complètement, même lorsqu'ils sont passés par l'Université. Cet accent s'explique d'après Calvet par:  
 1° - la fétichisation de l'écriture, au détriment de l'oralité, dans l'enseignement français traditionnel, qui fait que les élèves n'ont jamais appris à parler français;  
 2° - l'écart énorme qui existe entre le système phonétique du français, et le système du wolof."

(ii) Les voyelles françaises suivantes ne sont pas connues en wolof:

y, ø, œ, ã, õ, ě, œ. Le wolof ne connaît pas non plus les consonnes françaises que voici: v, z, j, ʒ.

(iii) En plus, l'accent en wolof "frappe la première syllabe des mots".

Or, ces caractéristiques sont diamétralement opposées aux caractéristiques du phonétisme français. Nous nous attendons donc à ce que toutes ces habitudes soient en interférence avec les habitudes des Français (voir plus loin certaines des conséquences).

Maurice Calvet n'est pas seul à relever ces particularités du français parlé par les wolophones du Sénégal. Le Boulch observe lui aussi qu':<sup>2</sup>

Il existe au Sénégal des bilingues presque parfaits, auxquels manque seulement la maîtrise d'un registre de (la) langue française plus familier que celui des discours, des conférences, des conversations sérieuses entre interlocuteurs cultivés. Le plus souvent, cependant, on peut percevoir dans les énoncés de Wolofs utilisant avec aisance les structures du français, certaines réalisations phonétiques, rythmiques ou intonatives étrangères aux habitudes françaises et constituant un "accent" caractéristique. Quant à la masse des Wolofs francophones, elle est constituée de bilingues très imparfaits, dont le degré de maîtrise du français est conditionné par le milieu socio-culturel dans lequel ils vivent.

Les divergences qu'on a constatées entre les systèmes phonologiques wolof et français aboutissent aux phénomènes suivants:

a - une confusion entre /ɛ/ et /e/  
 /œ/ et /ø/  
 /i/ et /y/  
 /y/ et /u/

b- la dénasalisation des voyelles nasales

c- la simplification de groupes consonantiques du type consonne + r/l avec la suppression fréquente de /r/.<sup>3</sup>

## 2. Traits morphosyntaxiques

(a) La forme ko, seule forme pour le pronom personnel, complément d'objet 3e personne, apparaît toujours en finale. Par rapport au système pronominal français le système wolof paraît déficitaire. Cet état de choses est considéré par Calvet comme étant à la base des interrections telles que:

- On *la* pardonne.  
 Il *le* demande où il habite.  
 Je *le* dis de venir.  
 Sa mère *lui* remercie.  
 Il *les* dit j'habite à Dakar.  
 Je *leur* laisse partir.

Calvet conclut: "Par conséquent, les diverses oppositions *la/lui*, *le/lui*, *les/lui*, *les/leur*; ne sont pas senties comme il convient par l'élève sénégalais" (p. 78).

(b) Pour ce qui est des pronoms relatifs, le wolof a un système moins différencié que celui du français. Le système wolof constitué d'une seule forme *bi*, est encore à la base de constructions comme

- la table *que* la lampe est sur elle
- aussi bien que des exemples suivants:
- un enfant *dont* les parents ne cherchent pas
  - Ils parlent une langue *dont* je n'avais entendu souvent.
  - le bureau *dont* je travaille.

Calvet observe que *dont* est employé fréquemment à la place de divers pronoms relatifs: *que*, *qui*, *où*, *auquel*, *duquel*.

(c) En ce qui concerne l'adjectif possessif, on a observé qu'en wolof l'adjectif possessif ne porte pas la marque de genre. La forme - *am* enclitique, est toujours *post-posée* au substantif, alors que toutes les autres personnes sont *anté-posées* au substantif. Ce fait explique, toujours selon Calvet, l'omission assez fréquente de l'adjectif possessif en français.

(d) Le wolof n'a qu'une forme *ci*, équivalent des différentes prépositions du français: *dans*, *sur*, *en*, *chez*.

Ce système lacunaire du wolof explique encore des fautes telles que:

- Le jeudi matin, je prends le car *sur* Dakar.
- Nous nous dirigeons *chez* nous.
- L'arbre *qui sous lequel* il y a un enfant
- Nous accourûmes *au* lieu de l'accident, etc.

(e) En plus de ces traits, on a relevé des "expressions bâties sur des calques de structures" qui existent déjà en français. Ainsi:

- "faire du plaisir" est considéré comme calqué sur "faire du chagrin";
- "C'est de son tort" calqué sur "C'est de sa faute";
- "Il part à son métier" calqué sur "Il part à son travail";
- "Gagner un enfant" calqué sur "gagner sa vie".

Il nous faut noter que les recherches sur le contact français-wolof au Sénégal se sont limitées à l'élémentaire et au secondaire. Les conclusions générales du C.L.A.D. que nous allons reproduire ne seraient donc valables que pour les deux niveaux en question:

1: "Les élèves ne sont aucunement préparés à passer des habitudes articulatoires de leur langue maternelle à celles du français. C'est ce qui explique un accent qui entrave gravement parfois la compréhension. C'est également la cause d'échecs, retards, troubles, découragements qui finalement risquent de compromettre la scolarisation du français.



2. Les élèves n'ont aucune aisance à s'exprimer en français, faute d'entraînement.

3. Si leur français écrit est bien meilleur, c'est qu'il provient des textes de bons auteurs à partir desquels, on s'efforce de leur apprendre la totalité du français. Mais le français standard qui sert à véhiculer la pensée de millions d'hommes à travers le monde est ignoré. L'élève ne sait pas traduire les situations vivantes car il ne dispose pas des éléments appropriés. Son expression regorge de tournures ampoulées, toutes faites, mal adaptées. Il fait encore un usage inconsidéré de mots nobles et savants."

Toutefois, l'examen d'autres travaux effectués indépendamment du C.L.A.D. montre que certains des traits découverts aux niveaux primaire et secondaire se retrouvent chez des locuteurs d'autres niveaux, par exemple des niveaux analphabète et professionnel. Qu'on considère ici les extraits suivants (les extraits sont malheureusement en orthographe et ne nous permettent pas toujours de voir clairement les traits phonétiques et grammaticaux de ce français):

... C'était en cinquante... j'étais à l'école après faire mon  
... mes études là-bas mais j'ai duré que deux ans. ... les habil-  
lés chacune une robe et les garçons gilet et plus caleçon, aujour-  
d'hui il y avait des deux cents treize necessiteux. [ ... ]

Donc si moi mes parents n'a pas me laissé (laisser?) de mon  
propre gré pour avoir un mari qui convient dont je pourrai vivre  
avec lui toute ma vie, même si y des histoires je peux garder ça  
puisque c'est qui a choisi, c'est moi qui a choisi.

Si j'ai quelque chose qui ne va pas, si j'aille au cinéma je  
regarde sur l'écran. [ ... ] J'ai que vingt ans.  
(Le sujet parlant est une femme âgée de 20 ans; elle n'a pu achever  
ses études secondaires; elle est Wolof.)

Pour le niveau analphabète, on pourrait proposer des extraits ci-dessous  
qui proviennent d'une femme de ménage âgée de 30 ans; elle est aussi Wolof.  
Comme les précédents ces extraits ne sont pas édités:

Au matin bonne heure tu reveilles [ ... ] quand je tu dis les  
enfants au revoir. [ ... ] je le fais habille pour que restent à  
la maison amaser. A midi avant ton mari venu il faut que tu amè-  
nes, amènes le manger, vient saluer ... ton mari.

[Question: comment avez vous appris?]

Parce que avant j'ai. ... j'ai habité j'ai le habitude de travailler  
avec une dame [ ... ] C'est une femme qui m'avait en France alors  
j'ai resté là-bas, dix ans avec la dame-là, je marie mais je continue  
travail avec la dame-là. [ ... ] si qu'elle m'a demandé quelque chose  
je connais pas ça il faut que elle vient. [ ... ] tous mes enfants il  
était (absence de liaison) à l'école du soeur ici.

#### B. La République Centre-Africaine: contact français-sango

Dans une communication présentée au Colloque de Nice (1968) sur les  
ethnies francophones publiée dans les *Annales de la Faculté des Lettres  
et Sciences Humaines de Nice en 1969*, Luc Bouquiaux avait, de son côté,  
fait des observations intéressantes sur le français parlé par des locu-  
teurs sango en République Centre-Africaine (R.C.A.). Ce qui est intéres-

sant c'est que ses observations rejoignent en quelque sorte celles de Maurice Calvet (et du C.L.A.D.): "Certaines expressions, directement calquées, dit-il, sur le modèle africain, ont abouti à des tournures amusantes et couramment employées." Ainsi:

"Il a gagné la plaie au pied";  
 "elle a gagné l'enceinte, elle s'est fait enceinter" (pour "elle est enceinte");

"Il va faire cabiner, il va aux besoins";

"l'hôpital ne connaît pas la guérir";

"Jean a marié Pauline pour sa femme".

Il s'ajoute à ces traits lexicaux la non-nasalisation des voyelles là où la nasalisation se fait ordinairement en français. Ainsi les locuteurs sango prononcent (la notation est celle de Bouquiaux):

*juin* comme /zwēē/

*terrain* comme /tērēē/

*commencer* comme /kōmāsēē/ - /kōmāsēē/

Il y a aussi toujours selon Bouquiaux une confusion "systématique" des voyelles arrondies et non-arrondies du français par les locuteurs sango puisque le sango ne distingue pas les deux séries de voyelles d'avant. Ainsi

*bureau* est réalisé comme /bTrōō/

*foutu* est réalisé comme /fūtī/

*jeunesse* est réalisé comme /zēnēēsē/

*veut dire* est réalisé comme /vēdīrē/

*l'heure* est réalisé comme /lēēē/

Pour le e "muet", on trouve diverses possibilités, mais il est le plus fréquemment rendu par *ɛ* ou par *e*, parfois par *a*. Ainsi *forgeron*, *premier*, *semaine* et *ressort* par exemple sont prononcés respectivement comme /fōrzērōō/, /prēmīyēē/, /sēmēēn/ et /lāsōōr/.

Le sango est, on le sait, une langue véhiculaire; l'usage n'en est donc pas limité à un seul groupe linguistique ou à une seule ethnie. La République Centre-Africaine, comme les autres pays africains est plurilingue; on peut donc concevoir qu'il y'aura contact non seulement entre le français et le sango mais aussi entre le français et d'autres langues africaines du pays. Toutefois, l'expansion et l'influence du sango sont d'une telle ampleur que Bouquiaux parle d'une "créolisation du français par le sango véhiculaire".

Les quelques traits dégagés pour le français parlé en R.C.A. sont communs aux locuteurs sango, à en croire Bouquiaux, y compris l'élite "qui a poursuivi des études en France":

... L'ensemble de la population, poursuit-il, qui fait usage du français possède en réalité une langue qui est, à peu de choses près, la transposition du sango avec un vocabulaire de base, une syntaxe souvent calquée sur celle du sango et une morphologie rudimentaire [ . . . ]. La connaissance du français se trouve limitée à une connaissance d'un certain vocabulaire dont le champ sémantique est très vaste et souvent en interférence d'un terme à l'autre [ . . . ].

Même les gens qui ont une bonne connaissance du français sont incapables de distinguer les différents niveaux de langage. On trouve des termes familiers et triviaux utilisés dans un langage par ailleurs assez soutenu.

Il ressort de la présentation du français parlé par les locuteurs sango les faits suivants:

1. l'emploi d'un vocabulaire limité conduit à l'extension sémantique aussi bien qu'à la confusion des niveaux de langue;
2. la simplification morphosyntaxique: confusion des distinctions grammaticales du français;
3. la transposition des structures syntaxiques du sango dans le français;
4. la confusion des phonèmes suivants:  $\text{ʒ}$  et  $\text{z}$ ,  $\text{r}$  et  $\text{l}$ ,  $\text{y}$  et  $\text{i}$ ,  $\text{œ}$  et  $\text{ɛ}$ ,  $\text{ø}$  et  $\text{e}$ ,  $\text{ə}$  et  $\text{a/ɛ/e}$ ;
5. l'allongement et la non-nasalisation ou la dénasalisation des voyelles.

C. L'Afrique du Nord: contact français-italien/espagnol/arabe.  
Pour une comparaison des variétés de français.

On retrouve quelques-uns des traits précédents chez des arabophones, des italophones et des hispanophones d'Afrique du Nord. A. Lanly dont *Le français d'Afrique du Nord* (1962) reste le travail le plus complet pour cette région d'Afrique, relève comme un fait remarquable de la prononciation "algérienne", "l'allongement de certaines voyelles pénultièmes ou initiales". Ainsi:

*verte* devient [vɛert]  
*tête* devient [tɛɛt]  
*sagesse* devient [sazyees]

Il s'ajoute à l'allongement de voyelles la simplification de groupes consonantiques (constatée chez les wolophones), et la confusion des voyelles nasales et orales. D'après Lanly, [ɛ̃] et [œ̃] sont confondus de même que [ã] et [õ] le sont par les italophones et les hispanophones aussi bien que par les arabophones. La raison en est que les langues concernées ne connaissent pas ces distinctions. Une confusion qui semble être particulière aux arabophones est celle entre [œ̃] et [õ]. Cette dernière confusion a été observée également chez des locuteurs d'Afrique occidentale qui ne sont cependant pas arabophones. Les langues qu'ils parlent ne sont pas non plus apparentées à l'arabe (cf. la section sur la Côte d'Ivoire plus loin).

Toutefois, les observations de Lanly sont confirmées en partie par P. Van Den Heuvel.

Selon Van Den Heuvel, *penser* est prononcé comme *ponser* et *lent* est réalisé comme *lont* ou comme *long* (ces exemples proviennent de Van Den Heuvel).

Voici quelques-uns des exemples de réduction consonantique fournis par A. Lanly:

*donne-moi* est prononcé comme [domwa]  
*direct* est prononcé comme [direk]  
*maintenant* est prononcé comme [mɛnã]

Sur le plan grammatical, Lanly (*op. cit.*: 227-229) observe que le pronom *que* est employé comme substitut de *dont*, de *auquel* et de *qui*.

De son côté, Den Heuvel a relevé les exemples suivants dans les copies de ses élèves, Tunisiens arabophones:

"Le film que je l'ai vu est beau";

"Connais-tu la gare où j'y vais";

"La nouvelle école qu'ils ont parlé de sa construction. . .";

"Elle pense à son fils qu'il est mort." (art. cit.: 46-47).

On constatera que l'emploi du pronom relatif est aussi peu sûr ici que chez les wolophones du Sénégal.

On a observé d'autre part l'emploi redondant des pronoms relatifs aussi chez des élèves bambara (Mali) à l'élémentaire. En voici des exemples:

- Le jardin que les animaux y pénètrent partout -

- Les toits troués dont (où) pendant l'hivernage la pluie y traverse -

On note également chez les élèves bambara du Mali la confusion des pronoms: *le/lui*, *lui/elle*, *les/leur*, etc. (cf. C.L.A.D. 23).

La recurrence de ces quelques traits chez des gens qui ne se trouvent pas nécessairement en contact les uns avec les autres suscite d'importantes questions: "comment ces traits ont-ils été diffusés, si diffusion il y a (eu)? pourquoi la recurrence des traits chez des sujets qui, linguistiquement, ne sont pas apparentés?" Ces phénomènes nous permettent-ils de parler d'"un français africain"?

#### NOTES

1. Maurice Calvet et ses collaborateurs au C.L.A.D., cf. "Le français au Sénégal", *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice* (CERIN), 1969: 73.
2. Le Boulch, *Un cas de trilinguisme* (Publication 22 du CLAD 14-15).
3. cf. C.L.A.D., publications 4B, et 3; bien que la dernière porte sur "le français écrit", les déviations sont comparables à celles notées dans la publication 4.
4. cf. Le travail du CREDIF, *Enquête sur le français parlé par les adultes en Afrique francophone*, I, 1965.
6. P. Van Den Heuvel, "L'enseignement du français à des arabophones. Quelques réflexions sur les phénomènes d'interférence", *Cahiers pédagogiques*, 71, nov. 1967: 43-50.



## CHAPITRE 9

### LES DIVERSES VARIÉTÉS DU FRANÇAIS D'AFRIQUE SONT-ELLES DES DIALECTES D'UNE MEME LANGUE OU DES LANGUES DIFFÉRENTES?

Pour démontrer que nous avons affaire à un "français africain", il nous faudra retrouver les mêmes traits linguistiques soit dans toutes les variétés examinées, soit dans quelques-unes d'entre elles, qu'elles soient des variétés "géographiques" ou "nationales". Pour pouvoir rattacher ces variétés "africaines" ou "le français d'Afrique" aux variétés employées en France ou ailleurs en tant que *dialecte(s)* du français il faut que les variétés africaines aient des traits comparables aux traits censés être communs aux variétés du français en France ou ailleurs. En d'autres termes, les variétés africaines du français doivent partager avec les variétés employées en France *un système de base*. Ce système de base sera cependant à déterminer.

Une autre considération qui est impliquée dans la définition du terme *dialecte* est de déterminer si les locuteurs africains de milieux linguistiques et géographiques différents se comprennent mutuellement; on s'attendra aussi à ce que les variétés africaines ou la variété commune abstraite des diverses variétés soient intelligibles au français moyen. Le problème posé par cette considération, c'est que l'intercompréhension est fonction de la convergence laquelle résulte des interférences bilingues: il est donc à concevoir qu'un Français qui vit en Afrique ou a entendu à plusieurs reprises des Africains comprendra plus facilement "le français d'Afrique", s'il existe, qu'un autre qui n'a jamais ni entendu parler des Africains ni mis le pied sur le sol africain.

Puisque la sociologie du langage nous apprend qu'il existe plusieurs variétés de toute langue naturelle et eu égard à notre discussion, il faudra que le chercheur précise le niveau auquel il se place, qu'il s'agisse d'un français employé par les illettrés, ou les incultes, ou les gens cultivés, etc. Et alors les comparaisons se feront entre les français des gens cultivés d'Afrique et de France, entre les français régionaux d'Afrique et ceux de France. C'est là, à notre sens, la seule bonne méthode.

Certes, on pourrait étudier le français parlé par des élèves africains, par les incultes d'Afrique occidentale par exemple par rapport à une norme, soit le français standard; c'est là une recherche linguistique empirique; mais pour établir des rapports interstratigiques objectifs il faut que les comparaisons soient entre des couches comparables.

Déterminer les caractéristiques du français parlé par les gens cultivés d'Afrique par exemple reviendra ainsi à comparer les systèmes phonologique, grammatical et lexical qui soustendent les réalisations individuelles du français parlé en Afrique par "les gens cultivés d'un certain niveau d'instruction" avec ceux des gens cultivés d'un niveau comparable en France, soit du français standard. Pour ce qui est du français populaire, il faudra trancher la question de la norme de ce français et en France et en Afrique avant de procéder à une comparaison.

Seuls les traits qui se dégageront dans ces comparaisons comme particuliers aux variétés cultivées et non cultivées peuvent être retenus comme caractéristiques de ces français-là.

Dans cet ordre d'idées on parlera d'un accent "africain", d'un "africanisme" de même qu'on parle de "canadianismes" ou de "belgicismes" seulement là où un son, une structure grammaticale, ou un emploi lexical et sémantique se trouve être commun aux Africains.



Or, le problème des africanismes ne se pose pas avec la même acuité à tous les niveaux linguistiques. Si les africanismes peuvent être définis comme toutes les particularités que s'est acquises le français en Afrique, il se pose par là même le problème de déterminer l'expansion ou l'aire d'emploi de ces africanismes; le problème de déterminer les particularités du français d'Afrique peut être résolu, semble-t-il, sans grande difficulté au niveau phonologique: il s'agira là probablement de porter au compte des langues africaines tout phénomène linguistique qui s'avèrera inconnu du français standard, du français populaire, de France, etc. (voir plus loin); mais au niveau lexical et sémantique, le problème semble intraitable puisqu'il faut ici tenir compte aussi du difficile problème de l'étymologie des mots. Il sera nécessaire à ce niveau de distinguer "le sens de base" des mots et "les valeurs de sens" que les mots français acquièrent à travers leurs emplois non seulement chez les Français mais aussi chez les francophones d'Afrique et d'ailleurs. Il faudra déterminer "les carences" (lexicales et) sémantiques chez les francophones d'Afrique non à partir d'un idiolecte, le parler d'un individu, mais à partir des valeurs de sens embrassant toutes les nuances, les extensions ou restrictions de sens des usagers français.

Depuis Benjamin Lee Whorf, on reconnaît volontiers que les sociétés découpent la réalité de manières différentes et que les vocabulaires des diverses sociétés réfléchissent forcément ces différentes visions du monde. On verra donc ici que le problème d'identifier les interférences lexicales et sémantiques ne peut être résolu qu'à partir de minutieuses déterminations de sens des mots chez les individus formant le groupe cultivé ou non cultivé auquel on a affaire et de la confrontation de "catégories conceptuelles" du français et des langues africaines. Que faire étant donné que le lexique de toute langue naturelle est en principe un inventaire ouvert, illimité?

En quel sens alors peut-on désigner des emplois lexicaux comme ceux que nous présentons ci-dessous comme des africanismes en n'oubliant pas qu'un mot appartient par ces emplois à divers *champs sémantiques* et qu'il semble imprudent d'être trop catégorique lorsqu'il s'agit de déterminer les écarts sémantiques; on aura à faire face ici au problème de la synonymie et de la polysémie comme le suggère H. Mitterand.<sup>1</sup>

Si tout mot, par sa forme s'intègre (. . .) à une famille morphologique, dont tous les représentants ont en commun un même radical, il s'intègre également par le réseau de ses sens, non seulement à diverses tables synonymiques, mais également à des ensembles plus vastes qu'on peut identifier comme ses *champs sémantiques*, lesquels du reste s'intègrent à leur tour à un champ général, qui englobe tous les sens du mot - en raison même de leur lien profond de parenté.

- |                      |   |   |
|----------------------|---|---|
| 1. <i>gâté</i>       | - | le mil est <i>gâté</i>                          |
| 2. <i>en dur</i>     | - | des immeubles <i>en dur</i>                     |
| 3. <i>grainer</i>    | - | le mil a bien <i>grainé</i>                     |
| 4. <i>les sucres</i> | - | les marchands vendent <i>des sucres</i>         |
| 5. <i>la torche</i>  | - | la lampe <i>torche</i> (verbe: <i>torcher</i> ) |
| 6. <i>les bilas</i>  | - | <i>vêtements</i> <sup>2</sup>                   |

Discutant d'un article fait par Claude Hagège,<sup>3</sup> Jacques Roggero<sup>4</sup> affirme au sujet du vocabulaire (p. 126) que voici:

Appartiennent au "français populaire" étudié actuellement à Abidjan par J.-P. Vonrospach, ici comme en Adamaoua, *gâter* pour "tout changement d'état que le locuteur juge fâcheux", *durer* pour "rester", *fréquenter* (intr) pour "aller à l'école". On voit et on le montrerait par d'autres exemples, que ce français populaire est diffusé sur l'ensemble de l'aire francophone, non sans variantes mais avec d'importantes constantes.

L'expansion du "français populaire" est le fait, suggère Roggero, d'anciens administrateurs et enseignants entre autres.

On peut retrouver dans cette uniformité par construction, la trace de l'époque coloniale, avec son mouvement incessant d'administrateurs, suivis d'un petit personnel indigène, civil ou militaire, passant d'un territoire à l'autre.

On aura cependant à déterminer l'expansion et l'intensité d'emploi de cette variété du français en Afrique. Toutefois, admettant pour le moment qu'il existe un français populaire en Afrique occidentale francophone, nous voudrions maintenant rechercher les caractéristiques de ce français-là.

#### NOTES

1. H. Mitterand, 1965: 82, *Les mots français*.
2. cf. Publication 23 du C.L.A.D.: 8; cet ouvrage porté sur des élèves bambara du Mali.
3. Claude Hagège, "A propos du français de l'Adamaoua", *La Linguistique*, 1968/1: 117-130.
4. Jacques Roggero, "A propos de 'A propos du français de l'Adamaoua' de Claude Hagège". *La Linguistique*, 1970, Vol. 6/2: 125-132.

## CHAPITRE 10

### LES CARACTERES DU "FRANCAIS POPULAIRE" D'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE: UNE ESQUISSE

Selon J.P. Vonrospach dont nous avons eu l'occasion de citer un article et qui est mentionné aussi par J. Roggero (cf. supra), le système phonologique du français populaire d'Abidjan se caractérise par les substitutions suivantes:

- ø devient e
- œ devient e
- e met devient e ou e
- y devient e ou i
- i devient e
- j devient s

Sur le plan morphosyntaxique, cette variété du français a pour traits principaux la "masculinisation" (= attribution du genre masculin à) des substantifs sauf ceux dont le genre est connu des sujets parlants en raison probablement de leur fréquence; et la postposition de la forme [la] aux substantifs. Ainsi on entend souvent des énoncés tels que:

"Il prend mobylette la";  
"l'homme la, il . . .";

(Note: il semble qu'il s'agisse ici d'une déictique plutôt que de l'article comme le prétend Vonrospach).

Il y a aussi l'inversion de l'ordre des mots (peut-être par rapport au français standard: l'auteur ne précise cependant pas ce point).

Ainsi l'ordre sujet + pronom objet direct + verbe → (devient)  
sujet + verbe + pronom objet direct

dont les exemples suivants:

"J'ai vu lui";  
"Ils vont attraper toi".

Pour ce qui est du vocabulaire, on note généralement des phénomènes qu'on peut désigner sous le nom d'"extensions sémantiques" ou de "confusions synonymiques".

Ainsi *quitter* s'emploie au lieu de *partir* ou de *s'en aller poser* se substitue à *s'asseoir* et *le compteur* remplace *le taxi*.

(Note: Le problème des emprunts faits au français, intégrés aux langues africaines et réemployés par les Africains qui s'essayent en français n'est pas généralement discuté).

Ces caractéristiques et d'autres (cf. L. Duponchel, page suivante), ne sont pas limitées à une ethnie ou à un milieu social, mais s'étendent à des milieux variés "à dominante populaire".

Mettant en rapport les données de Bouquiaux, de Roggero et du C.L.A.D. (supra), on constate la recurrence de mots comme *gagner*, *fréquentier*, etc. et de certaines confusions phonétiques.

Dans une étude beaucoup plus approfondie, Laurent Duponchel<sup>1</sup> nous fournit d'autres précisions sur les français employés en Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, on peut rencontrer chez les locuteurs ivoiriens ayant fréquenté l'école primaire, la connaissance au moins passive de ces trois niveaux de langue (Duponchel implique les niveaux soutenu, standard et vulgaire; le dernier correspond probablement au français populaire de Vonrospach). Selon le degré d'acculturation (durée relative de la scolarité ou de l'urbanisation, séjours éventuels en France) et le substrat linguistique, on repérera des traits spécifiques plus ou moins marqués par rapport au "français central" (par cette expression, c'est Duponchel qui parle, nous désignons la norme plutôt floue qu'on qualifie généralement de "bon usage" et qui se veut géographiquement non marquée).

Ainsi un énoncé tel que (l'exemple est de Duponchel) "Il serait nécessaire de déplacer ce véhicule" peut être réalisé suivant les locuteurs avec:

- 1) un r roulé (i.e., apical);
- 2) des confusions ə/ɛ . . . i/y;
- 3) une tendance contraire au français standard qui consiste à détacher les syllabes et à prononcer "tous les e dits muets dont la suppression entraînerait des groupes consonantiques difficiles à prononcer";
- 4) l'alternance de syllabes hautes et de syllabes basses (influence des langues africaines?).

Ce qui rend la situation du français extrêmement complexe en Afrique, c'est qu'il n'y a pas des énoncés français face à des énoncés en langue négro africaine mais on passe progressivement des uns aux autres" selon le mot de Duponchel.

Nous reviendrons sur l'étude de Duponchel, mais signalons dès maintenant que nous avons retrouvé certains des traits relevés par et Vonrospach et Duponchel dans le français parlé par nos sujets akan de la Côte d'Ivoire (et du Ghana).

Certains de ces mêmes phénomènes ont été observés dans d'autres milieux ethniques et géographiques (voir ici Calvet pour le Sénégal, Bouquiaux pour la R.C.A. et Lanly pour l'Afrique du Nord). On cherchera donc à savoir s'il s'agit là des incidences des substrats variés qui se rencontrent en Afrique ou des effets normaux du bilinguisme qui varie d'un individu à l'autre quant à la qualité ou de la diffusion des traits phonétiques, grammaticaux et lexico-sémantiques.

Il ne sera pas sans intérêt de présenter ici quelques-uns des caractères du français parlé par des sujets akan de la Côte d'Ivoire et de les comparer à ceux dégagés pour les autres variétés, à savoir celles dont parlent Vonrospach, Duponchel et d'autres chercheurs.

Puisque Duponchel et Vonrospach ne se sont pas occupés de sujets akan, la confrontation de nos données avec les leurs pourra présenter un intérêt théorique et éclairera la situation dans laquelle est impliquée la langue française en Afrique.

#### NOTE

1. Laurent Duponchel, "Le français d'Afrique: Une langue, un dialecte ou une variété locale?". *Dossiers pédagogiques*, 13, sept-oct 1974: 7-13

## CHAPITRE 11

### LA COTE D'IVOIRE: CONTACT FRANÇAIS - LANGUES AKAN (AGNI, BAOULE ET APPOLO (=NZEMA))

#### a) L'enquête et les informateurs

L'enquête a porté sur une population scolaire de 79 sujets, filles et garçons, aux niveaux primaire, secondaire et universitaire dans les proportions suivantes selon l'ethnie et le sexe:

		<u>Groupes linguistiques</u>			
<u>Niveau</u>		<u>Baoulé</u>	<u>Agni</u>	<u>Appolo</u>	<u>Total</u>
<b>Primaire</b>					
	garçons	7	5	4	16
	filles	6	3	1	10
	<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>26</b>
<b>Secondaire</b>					
	garçons	12	14	2	28
	filles	5	5	4	14
	<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>42</b>
<b>Universitaire</b>					
	hommes	4	4	1	9
	femmes	1	-	1	2
	<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>11</b>

Nous avons aussi interrogé des personnes hors des institutions aux trois niveaux mentionnés: il s'agissait de professionnels: techniciens, instituteurs, employés de bureau aussi bien que des gens non cultivés.

Voici la répartition de cette catégorie:

		<u>Groupes linguistiques</u>			
<u>Niveau professionnel</u> (technique)		<u>Baoulé</u>	<u>Agni</u>	<u>Appolo</u>	<u>Total</u>
	hommes	2	3	2	7
	femmes	4	6	3	13
	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>20</b>
<b>Niveau inculte</b> (analphabète).					
	hommes	(Nous n'avons pu trouver aucun homme).			
	femmes	2	-	1	3
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Total pour les groupes linguistiques:</b>					
	hommes	25	26	9	60
	femmes	18	14	10	42
	<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>40</b>	<b>19</b>	<b>102</b>



## b) Les variables sociolinguistiques non retenus

Les variables de l'âge, du sexe et de l'origine géographique ne paraissent pas pertinentes au genre d'étude que nous envisagions. Nous ne les avons donc pas retenus. Quant à la provenance géographique, nous pensons qu'il suffisait que les sujets fussent locuteurs d'une même langue même s'ils parlaient différents dialectes. Cette démarche nous a obligé de proposer le même système phonologique, un système *panchronique*.

Nous avons également fait abstraction du statut social ou socio-économique de nos sujets.

## c) Du problème de la norme linguistique

Pour ce qui est de la norme à retenir pour l'analyse, il se posait un problème: si l'on pouvait proposer la norme du français standard pour les sujets cultivés et ceux dans les institutions scolaires, étant donné que cette norme est celle qui est censée être enseignée en Afrique tout entière, on ne pouvait pas retenir la même norme pour les gens non cultivés. Même pour les informateurs cultivés et ceux dans les institutions scolaires, il fallait reconnaître l'existence ou la connaissance de plus d'une variété du français, donc l'interpénétration ou la coexistence chez eux de *diverses normes*: celles du français standard, du français populaire, etc.<sup>2</sup>

## d) Résultats et discussion

### 1. Les traits phonétiques/phonologiques

Un examen d'un corpus constitué à partir d'un questionnaire qui engageait nos sujets à employer librement le français a révélé les phénomènes présentés ci-dessous comme les plus caractéristiques. Nous indiquerons dans la discussion les catégories auxquelles les phénomènes s'appliquent:

- i) une articulation relâchée ou non tendue;
- ii) le refus de nasalisation hors des conditions de dénasalisation: la liaison, etc.
- iii) la simplification/réduction des groupes de consonnes.

#### i) Une articulation relâchée ou non tendue

On prétend selon la théorie des interférences, que celui qui apprend une nouvelle langue a tendance à transposer des unités significatives de sa langue maternelle dans la nouvelle puisqu'il ne perçoit les unités de la nouvelle langue qu'en fonction de celles de sa langue première. Quand la parenté historique des deux langues en contact, c'est-à-dire la langue maternelle du sujet parlant et la langue étrangère ou cible, est lointaine ou fait complètement défaut l'interférence est plus étendue.

Or, l'interférence a pour effet une restructuration des unités de la chaîne parlée de la langue étrangère aux niveaux phonologique, grammatical, et lexical (et sémantique). Nous déterminerons donc en quel sens le système phonologique du français est restructuré. Pour la commodité de la présentation nous ne nous donnons pas pour tâche de comparer les systèmes linguistiques en contact. Le problème de la définition de la norme pourrait d'ailleurs être

simplifié suivant W. F. Mackey:<sup>3</sup>

In each text, or sample of speech, we analyse the interference of only one of the languages with the predominant language or dialect. If the predominant language is French, we look for the elements which have not been integrated into the dialect.

Nous prenons le système phonologique présenté par A. Martinet et H. Walter<sup>4</sup> pour norme.

Or, indépendamment de leur niveau scolaire et de leur appartenance linguistique nos sujets remplacent très souvent les sons *i*, *e*, *ɛ*, et *ə* (=e muet) du français central par le son *ɪ* et le son *ʊ* du français par *ʊ* (u).

L'apparition de ces deux sons *ɪ* et *ʊ* est conditionnée par l'occurrence du son [r]. Voici des exemples de la distribution des deux voyelles:

a) *ɪ* apparaît comme substitut de *i* dans des mots comme:  
fini, ricanant, résister, arriver

b) *ɪ* apparaît comme substitut de *e*:  
Ainsi préférer devient prɪfɪrɛ  
réfléchi devient rɪflɛʃi entre autres.

c) *ɪ* remplace *ɛ* dans des mots comme:  
préparatoire, prépare

d) *ɪ* remplace *ə* dans des mots comme:  
refroidi, retient, reproduit

e) *ʊ* apparaît dans des mots tels que pour, brousse, pourquoi, et où.

Puisque *e*, *i*, *ɛ* et *ə* sont considérés en français comme des sons distincts; des phonèmes, le remplacement de ces sons par un seul son *ɪ* a pour conséquence de supprimer ou d'embrouiller ces distinctions du français.

Or, aucune mention n'est faite dans les ouvrages descriptifs ni dans le dictionnaire de Martinet et Walter d'un son *ɪ*, ni d'un *ʊ*. Travaillant indépendamment cinq ans après nous, le regretté B. Murray Haggis<sup>5</sup> a observé l'occurrence des sons *ɪ* et *ʊ* chez des sujets swi (langue akan) du Ghana.

En effet, dans l'agni, le baoulé, et l'appolo, on trouve une distinction bref/long, tendu/non tendu ou relâché représentée d'une part par *ɪ* et *ʊ* et d'autre part par *i* et *u*. Tous ces sons sont distinctifs, c'est-à-dire phonologiques, dans les langues africaines en question. Avons-nous affaire à un problème de distribution? L'apparition des sons *ɪ* et *ʊ* dépend-elle de l'occurrence du phonème *r* en langues africaines?

Il est intéressant de noter qu'en appolo (et en baoulé) du moins le son [r] n'existe pas; on emploie pourtant le son *ɣ* - une fricative - généralement qui ne se rapproche guère du *r* apical dont se servent les sujets en prononçant les mots français.

L'explication de l'apparition des voyelles brèves semble se trouver ailleurs. Si à l'exemple de N. S. Troubetzkoy et de R. Jakobson, entre autres, on considèrerait les phonèmes comme des faisceaux de traits distinctifs, on pourrait rapprocher d'autres phénomènes qui ont été observés dans le parler de nos sujets. Généralement, les voyelles françaises [y] [ø] et [œ] sont remplacées par [e] et [ɔ] respectivement par nos sujets.

Ceci veut dire que les sujets concernés peuvent prononcer les sons [e] et [ɔ]: ces sons existent d'ailleurs dans les langues africaines. Ce qui semble expliquer le remplacement des *i*, *e*, *ɛ*, et *ə* français par *ɪ*, *u* français par *ʊ*,

ø et œ par e et ε respectivement, c'est qu'à l'encontre du français, les langues africaines ne connaissent pas la dimension phonétique [+arrondi] qui accompagne les sons i, e et ε du français pour donner [y], [ø] et [œ]; il semblerait aussi que l'articulation des voyelles dans les langues africaines concernées est en général relâchée par rapport à l'articulation du français. Cette dernière affirmation n'est cependant qu'une hypothèse qu'il faudra vérifier à l'aide de la phonétique expérimentale.

La tendance vers l'articulation relâchée que nous proposons pour nos sujets a été constatée pour les locuteurs Wolofs du Sénégal. Les habitudes articulatoires des Wolofs diffèrent cependant de celles des akan comme on l'indiquera par des exemples plus loin.

Dans une étude phonétique des voyelles du wolof, Maurice Calvet<sup>6</sup> observe que:

Le système vocalique du français apparaît comme étant dominé par la tension articulatoire, i.e. par la netteté des timbres. Le wolof, au contraire, et vu le rendement énorme des brèves, apparaît comme étant dominé par le relâchement articulatoire et le peu de netteté des timbres des brèves, /i/ et /u/ exceptés. On peut noter toutefois que les deux systèmes vont vers la neutralisation des timbres intermédiaires: e/ε et o/o, La similitude s'arrête là. Le /a/ du wolof se réalise et se localise acoustiquement comme le /œ/ français. Ce n'est pas étonnant que les Français qui entendent du wolof, perçoivent un [œ] quand les Wolofs réalisent un /a/. Le /ø/ du wolof se réalise comme le /ø/ du français. Enfin et surtout, le /i/ du wolof se localise, acoustiquement, tout à côté du /y/ français. Il ne faut pas chercher plus loin l'incapacité quasi générale des wolophones à prononcer les mots français suivants avec 2 voyelles fermées distinctes, "minute", "instituteur", "inutile", "issue", "municipal", etc.

Ainsi, il y aurait confusion entre e et ε, œ et ø, i et y chez les wolophones à cause des habitudes articulatoires de ces derniers.

Pourtant, la confusion des paires i/y, e/ø, ε/œ se rencontre chez de nombreux locuteurs appartenant à différents groupes linguistiques qui s'essaient en français; bien que son analyse phonologique ne soit pas suffisamment détaillée, Lanly<sup>7</sup> par exemple, note la confusion e/ø chez les italo-phones, et les hispanophones de l'Afrique du Nord; Calvet note en plus de la confusion de i/y celle de œ/ø chez les wolophones. On peut dire de même des locuteurs sango.

Une explication semble s'offrir pour la rencontre de ce phénomène chez des locuteurs appartenant à différentes ethnies: le même phénomène peut se rencontrer chez des gens appartenant à différents milieux linguistiques, si les langues qu'ils parlent ne connaissent pas les oppositions ou les unités en question.

Il est cependant bon de signaler ici que bien que le son I puisse être un transfert des langues africaines, la chose pourra être expliquée d'une autre façon, si on se réfère aux *Tendances phonétiques du français parlé au Canada* par exemple.

Jean-Denis Gendron<sup>8</sup> dans son important ouvrage cité ci-haut note que:

L'existence d'un timbre ouvert de i, u et u, à côté d'un timbre fermé, constitue donc une caractéristique, non seulement du parler canadien populaire, mais aussi des milieux instruits dans les deux régions de Québec et de Montréal. En fait, poursuit-il,

c'est une caractéristique générale du parler français de la Province de Québec, tant sur le plan géographique que sur le plan social (o.c. 18).

L'observation de Gendron confirme en effet une remarque faite par J. E. La Follette, une dizaine d'années auparavant, à savoir qu'en français parlé au Canada,

... il existe à côté des trois voyelles [i], [u] et [y] des variantes dites relâchées à savoir [I], [U] et [Y]. Ces voyelles relâchées se notent surtout en position finale pré-consonantique, par exemple [eqI:z], [ekut], [dabatyd].

Le rapprochement du parler des Africains de celui des Canadiens français est justifié, si on pose que nous avons affaire dans les deux cas à des gens de niveaux sociaux comparables: instruits, incultes, élèves, donc au "français standard" et au "français populaire" hors de France.

Voici maintenant des exemples illustrant la confusion entre e et ø, ø et i, i et o, i et y. Nous tenons à préciser que ces exemples sont tirés de textes appartenant aux niveaux primaire, secondaire, professionnel (sont inclus ici des instituteurs et une monitrice) et inculte (analphabète).

- a) ø est réalisé comme e dans des mots tels que:  
fameux, veux, deux, mieux, etc.
- b) ø apparaît en syllabe fermée comme substitut de o aux niveaux primaire et secondaire dans des mots comme:  
docteur, fleuve, pleurant, peupler, peuple, etc.
- c) y est réalisé comme i dans des séquences telles que:  
du champ, fut, cultivateur, une histoire, sur, etc.
- d) ø est réalisé comme e; cultivateur devient kiltivate:, etc.

## ii) Le refus de nasalisation

Ce phénomène qui a été observé au niveau primaire consiste à remplacer une voyelle nasale par une voyelle orale suivie ou non d'une consonne nasale.

Ainsi les locuteurs à ce niveau réalisent des mots tels que nous présentons dans la colonne 1 comme ceux indiqués phonétiquement dans la colonne 2:

1  
antilope  
descendre  
maintenant  
important  
montre  
changé

2  
antilop  
desan  
me:tra  
mɔ:ton  
mɔt  
[ɛ]n:se

Ce phénomène de dénasalisation hors des conditions de liaison a été observé aussi chez les locuteurs akan du Ghana qui s'essaient en français, au niveau secondaire.

Ainsi des locuteurs nzema, fante et twi par exemple réalisent compte comme kɔmpt, afin comme afiŋ, banc comme bank ou bāŋ<sup>10</sup>.



Or, puisque les deux groupes de sujets: les francophones akan de la Côte d'Ivoire et les anglophones akan du Ghana, appartiennent au même groupe linguistique, AKAN, nous sommes en droit de supposer que leur langue maternelle est une cause du refus de nasalisation. Toutefois, il nous faut signaler que dans les langues akan du Ghana et de la Côte d'Ivoire, la nasalisation est phonologique. L'explication du phénomène observé doit donc se trouver dans le fait que dans ces langues africaines une voyelle nasale peut se prononcer conjointement avec une consonne nasale et que les timbres des voyelles nasales, différant sensiblement de ceux du français, contribuent à embrouiller les distinctions; d'où aussi des confusions comme  $\tilde{e} > \tilde{\text{ɛ}}$  chez les Fanti,  $\tilde{\text{æ}} > \tilde{\text{ɔ}}$  chez les Fanti et les Twi, et  $\tilde{e} > \tilde{\text{a}}$  chez les Akan, c'est-à-dire la majorité des Akan au secondaire<sup>11</sup>.

Le phénomène de non-nasalisation a été noté aussi chez les wolophones (supra): la cause en est cependant différente en ce sens que les voyelles nasales du wolof sont des variantes combinatoires de voyelles orales conditionnées par des groupes consonantiques de la forme nasale + consonne explosive<sup>12</sup>. La non-nasalisation ou la dénasalisation des voyelles nasales du français est l'effet du statut non phonologique de la nasalisation en wolof; cette explication n'est cependant pas valable pour les langues akan.

### iii) La simplification ou la réduction des groupes de consonnes

Nous avons observé parmi les locuteurs akan une tendance assez générale qui consiste à simplifier les groupes de consonnes. La simplification porte sur des groupes les plus variés:

- (i) consonne + r/l ainsi pr, tr, fr, pl;  
des séquences telles que celles citées ci-dessous fournissent quelques exemples:

*pourquoi* est réalisé comme [pukwa] -rk > k-  
*professeur* est réalisé comme [pofesœ:] pr > p-  
*descendre* est réalisé comme [desan] dr > zéro  
*peuple* est réalisé comme [pøp] pl > p-  
*partie* est réalisé comme [pati] rt > -t

- (ii) ks, kt, sk, st, gz, vw.

On citera les quelques exemples suivants:

*excuser* est prononcé comme [esuze] ainsi -ksk > -s-  
*exemple* est prononcé comme [ezäp] ainsi gz > z  
*voilà* est prononcé comme [wala] ainsi vw > w.

- (iii) r + deux autres consonnes comme dans *arbre* est simplifié.  
Ainsi *arbre* devient arb.

- (iv) Une combinaison de (i) et de (ii) là où cette structure est possible en français se réduit à un groupe de trois consonnes. Ainsi un mot comme *exprimer* devient [esprime].

En effet, la réduction se fait généralement dans toutes les positions: initiale après le premier élément du groupe consonantique, intermédiaire et finale; en position finale la réduction porte sur un seul élément ou le groupe entier (voir (i)).

Le phénomène de simplification des groupes consonantiques est-il l'influence des langues africaines concernées? Ce même phénomène s'est rencontré



également chez les wolophones, les arabophones (les italoophones et les hispanophones). Deux explications se présentent ici: ou bien la simplification des groupes de consonnes a lieu parce que la langue maternelle des sujets parlants ne connaît pas de telles combinaisons; ou bien il s'agit là d'une tendance générale chez l'homme qu'on peut qualifier de "loi du moindre effort".

Il faut signaler que la simplification des groupes consonantiques s'observe aussi chez les Français dans le français populaire de France,<sup>13</sup> aussi bien que chez des unilingues.<sup>14</sup> On a observé cependant dans le français populaire un autre phénomène qui va à l'encontre de la simplification des groupes consonantiques, à savoir l'accumulation des consonnes à la suite de la suppression du e "muet" entre autres.

Il est intéressant de remarquer que ce phénomène se note et dans les langues créoles<sup>15</sup> et dans les langues non-créoles.

En plus de la réduction consonantique, il se note chez nos sujets akan un relâchement articulatoire de consonnes. Nous avons observé que les consonnes sourdes ont tendance à être retenues tandis que les sonores tendent à être éliminées. Là où des consonnes sonores sont introduites, elles le sont, en général comme substituts à d'autres consonnes sonores. Sur un plan purement théorique, la question de savoir laquelle d'une série de consonnes est la plus relâchée semble présenter un intérêt particulier. Mais ici, il faudra une démonstration acoustique laquelle nous ne sommes pas en mesure de donner. Nous nous bornerons donc à signaler que:

- (i) [ʃ] est employé au lieu de [z] et de [d].  
Ainsi par exemple une monitrice prononce *jurent* comme [ʃir].  
L'occurrence chez elle du son [ʃ] n'est pas accidentelle;  
le son apparaît 4 fois chez elle: 3 fois dans *jurent* et 1 fois dans un mot agni (sa langue maternelle) [nʃi] - sel -.  
Ce même son a été relevé chez des locuteurs baoulé et chez d'autres locuteurs agni. B. M. Haggis ("Un cas de trilinguisme") a noté, lui aussi, l'occurrence limitée de ce son chez des sujets twi au Ghana. La réalisation de *du* comme [ʃi] est un "hapax".
- (ii) [j] est employé au lieu de [z] et de [g].  
Ainsi *je* est prononcé comme [ji].
- (iii) [z] est prononcé comme [ʃ] et [s].
- (iv) [z] est prononcé comme [s]; ainsi *chose* devient [ʃos] ou [ʃo-], le [z] étant supprimé.
- (v) [d] aussi devient [t] de même que [t] devient [d] comme dans *marmite* [marmid].

Or, les proportions de consonnes sourdes (tendues) et de consonnes sonores (non tendues) en français dit standard sont respectivement 3:7. La substitution de consonnes sourdes à des consonnes sonores aura donc pour effet le déséquilibre du système consonantique du français standard.

On voit difficilement le facteur qui conduit les sujets ivoiriens concernés à opérer les choix indiqués et notamment dans des cas comme z/s d/t où il s'agit aussi de contrastes dans la langue maternelle: l'explication la plus générale semble être celle du facteur de relâchement articulatoire. On remarquera que dans des paires comme z/s, d/t, z/s le seul trait distinctif est la présence ou l'absence de sonorité. On parlera ainsi de désonorisation là où les sonores sont remplacées par des sourdes. Il faut signaler toutefois que le remplacement des sonores par des sourdes aura pour effet de rendre le

système consonantique plutôt "tendu" puisque les sourdes sont par définition des sons tendus.

## 2. Les traits morphosyntaxiques

1. Au niveau des formes du verbe, nous avons observé le phénomène de simplification (morphologique).

Ainsi nous avons remarqué que quelques-uns de nos sujets, une monitrice (=institutrice) dans une école primaire et des élèves du primaire ne font pas toujours l'accord dans des énoncés comme les suivants; dans d'autres cas, les désinences les plus fréquentes remplacent les moins fréquentes:

1. Je *partira* au Plateau. . . .
2. Le premier fils dit: '*Je dira*'.
3. Il y a d'autres qui *dit*. . .
4. . . . parce qu'ils *vit* dans un milieu agni. . .
5. Arrivé à la maison le fils *moura*, etc.

Pour ce qui est de l'emploi des temps verbaux, la confusion varie d'un locuteur à l'autre; la fréquence de confusions est aussi variable.

Nous avons observé chez des écoliers (au niveau primaire) une confusion entre l'imparfait et le conditionnel.

On citera en exemples les phrases suivantes:

1. Si on me donnait de l'argent je *pensais m'acheter* de quoi ou bien organiser - boum avec cet argent.
2. Si on me donnait une somme d'argent, je *prenais* cette somme pour enrichir ma famille.
3. Si on me donnait des finances, je *voulais payer* un collègue.

Nous avons également remarqué que le futur ou le présent s'emploie comme substitut du conditionnel. Ainsi:

1. On demanda à chacun d'eux qu'est-ce (qu') il *dira* aux funérailles.
2. Si j'aurais des enfants je *vaia les nourrir* avec cet argent.
3. Dès qu'ils sont petits je *commence* à leur parler du baoulé.

Une tendance beaucoup plus répandue à remplacer le passé simple ou le passé historique par l'imparfait s'est notée chez des locuteurs de différents niveaux:

1. Le lendemain les deux *allaient* voir. . . le père *allait* voir les deux pièges [le sujet parlant appartient au niveau primaire].
2. Il *prenait* des feuillages et il *mettait* dans le vent(re) du premier fils. . . [le sujet parlant appartient au niveau primaire également].
3. Quand son père l'*interrogeait* sur les raisons de ses pleurs, il lui *répondait* que c'était la fumée qui lui entraît dans les yeux [le sujet est étudiant d'université].

Il sera peut-être facile d'attribuer ces "incorrections" aux langues maternelles des sujets, mais à regarder ces séquences de plus près on constate qu'il ne s'agit pas toujours d'influences de la langue maternelle; par exemple, l'occurrence de *moura* semble s'expliquer par le fait de la fréquence très élevée de verbes qui se terminent en *-er (e)*; la confusion entre l'imparfait et le conditionnel s'explique aussi en partie par la ressemblance formelle des

deux temps.

Beaucoup de phénomènes observés semblent être dus à l'analogie; il y a des tendances qui rapprochent certaines des séquences du "français populaire"; ainsi l'emploi du conditionnel après *si* dans le même syntagme: "*si j'aurais des enfants je vais les nourrir avec cet argent*".

Quelques tendances comparables ont été relevées chez les Canadiens français par James E. La Follette<sup>16</sup>; il est bon toutefois de noter que les détails ne sont pas les mêmes; nous n'avons relevé aucune forme analogique, comme *i' se marissent* (pour "ils se marient"), *i' continuissent* (pour "ils continuent") ou comme *j'voirais* (pour "je verrais") etc. Le principe de création analogique se retrouve de l'un et de l'autre côté cependant. Considérer aussi ici la création de *supportage* et de *presquement* (voir partie sur le lexique).

En ce qui concerne l'emploi des pronoms, les exemples que nous avons relevés dans le parler de nos sujets sont comparables à ceux notés par Maurice Calvet. Comparer:

1. Le serpent *la* dit (= lui a dit): "va à la maison".
2. Elle demanda à Kofi tous ses secrets et Kofi *l'a* dit tous ses secrets.
3. Je vais te donner un enfant mais ne *la* fais pas ce qu'elle ne veut pas.
4. Un jour le monsieur était parti *la* rendre visite.

Pour ce qui est du vocabulaire, qu'on se rapporte à l'appendice. Notre étude sur cette partie du français des locuteurs akan de la Côte d'Ivoire est déjà sous presse et ne vaut pas la peine d'être présentée à nouveau<sup>17</sup>. Nous nous contenterons de dire qu'en plus d'extensions de sens et de confusions synonymiques, nous avons observé que des causes phonétiques et structurelles (les dernières étant largement inhérentes au français) sont à la base de certains des "mauvais" usages observés. Nos observations recoupent celles de Bouquiaux par exemple sur bien des points dans ce domaine.

En comparant les différents traits dégagés pour les quelques variétés du français reconnues en Afrique, nous constatons qu'il y a certes d'importantes ressemblances: les mêmes confusions phonologiques, grammaticales et sémantiques même si celles-ci diffèrent dans le détail d'une variété à l'autre. Le plus grand inconvénient des analyses proposées c'est que les variétés ne sont pas définies exactement; l'orientation diffère aussi d'un chercheur à l'autre. "Le français tiraillé" recoupe par endroits, dans la mesure où nous pouvons le constater d'après l'exemple emprunté à J. Caprille, "le français populaire d'Abidjan" du moins au niveau phonologique. D'autre part, comparant "le français populaire d'Abidjan" aux variétés employées par les élèves d'écoles primaires et secondaires en Côte d'Ivoire, on retrouve certains des traits phonétiques dans l'un et dans les autres; ne devrions-nous pas alors poser la coexistence chez les élèves du français populaire et d'autres variétés encore mal définies mais lesquelles nous pourrions provisoirement désigner sous le nom de "variétés d'école"; devrions-nous voir dans les divers français la recurrence de phénomènes qui semblent d'un côté particuliers aux langues africaines?

Comment devons-nous interpréter la recurrence de phénomènes tels que la simplification des groupes de consonnes et le relâchement articulaire qui se notent dans différents groupes linguistiques?

## NOTES

1. Emmanuel N. Kwofie, "Remarks on Baule and Agni: Towards an Eventual Historical and Comparative Study of Related Languages in the Ivory Coast and Ghana", communication présentée au 12<sup>e</sup> Congrès de la Société de Linguistique de l'Afrique de l'Ouest à Ife en mars 1976.
2. cf. E. N. Kwofie, 1976: 7-10, *The Grammar of Spoken French in the Ivory Coast*. Hoffmann-Verlag (Giessener Beiträge zur Sprachwissenschaft).
3. W. F. Mackey, "The Description of Bilingualism", *Canadian Journal of Linguistics*, 7/2 1962:70.
4. A. Martinet et H. Walter, *Dictionnaire de la prononciation*, 1973.
5. B. Murray Haggis, "Un cas de trilinguisme", *La linguistique*, 1973/2, 9:37-50.
6. Maurice Calvet, "Etude phonétique des voyelles du wolof, étude acoustique, phonométrique et statistique, accompagnée d'une comparaison avec les voyelles du français parlé", *Phonetica* 14, 1966: 138-168..
7. Lanly, *Le français d'Afrique du Nord*; Calvet chez les wolophones (cf. supra) et les locuteurs sango (cf. Bouquiaux).
8. Jean-Denis Gendron, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*.
9. J. E. La Follette, "Etude du français oral dans les textes folkloriques", *Etudes sur le parler français au Canada*, Presses de l'Université Laval, 1955: 193-198.
10. cf. E. Kwofie, 1966, *A small Study of French in Ghana*, Université du Ghana.
11. cf. B. M. Haggis, *art. cit. supra*.
12. cf. S. Sauvageot, 1965: 30, *Description synchronique d'un dialecte wolof: le parler du dyalof*, IFAN.
13. cf. P. Guiraud, *Le français populaire*, 1969: 100-108.
14. cf. W. Labov, 1972: 216-224, *Sociolinguistic Patterns*, Conduct and Communication No. 4.
15. cf. É. Jourdain, 1956: 9-10, *Du français aux parlers créoles*, Klincksieck.
16. James E. La Follette, *art. cit. supra*, p. 196.
17. cf. *The Spoken French of Akan-Speaking Ivorians: Some Characteristics of the Vocabulary*, à paraître dans la série *Giessener Beiträge zur Sprachwissenschaft*, publiée par Hoffmann Verlag Grossen-Linden, Allemagne.
18. cf. W. E. Welmers, 1973: 53, *African Language Structures*, University of California Press.

## CONCLUSION

Le plurilinguisme d'Afrique contribue certainement à cette complexité dont parle Duponchel. Toutefois, c'est une exagération que de dire qu'en Afrique "il n'y a pas des énoncés français face à des énoncés en langue négro-africaine". L'idée de continuum proposée à l'endroit du processus de créolisation est-elle valable pour la situation linguistique africaine?

En bonne méthode, le linguiste en Afrique identifiera les situations de communication et les énoncés produits par les sujets dans ces situations. On parlera difficilement de niveaux de langue sans avoir défini au préalable ces niveaux et les caractères linguistiques qui leur correspondent. Une solution au problème de la description du français en Afrique sera donc d'étudier les diverses couches sociales indépendamment les unes des autres dans des contextes sociolinguistiques précis. Il faudra aussi, pour mieux saisir les particularités de chaque variété du français en Afrique, essayer de déterminer intérieurement à la variété en question la norme locale. Etant donné les similitudes dont font cas les divers chercheurs, il faudra en Afrique pousser plus avant les études typologiques sur tous les plans linguistiques. La simplification des groupes consonantiques observés chez des sujets africains de l'Ouest par exemple peut-être due à la rareté des groupes consonantiques dans les langues appartenant au groupe linguistique désigné sous le nom de Niger-Congo<sup>18</sup>.



## APPENDICE

Les extraits qui suivent sont destinés à permettre au lecteur d'apprécier le niveau de connaissance du français de certains des sujets ivoiriens. Pour les commodités de la présentation nous proposons les extraits en orthographe. Toutefois, nous tâchons de les garder aussi proches des originaux phonétiques que possible; dans certains cas, nous avons indiqué les phénomènes en question (cf. 6 & 8).

### 1. L'Araignée et son fils

Il était une fois, l'araignée et son fils, les deux décidèrent de tendre deux pièges. L'araignée allait tendre son piège sur un arbre où il y avait beaucoup de fruits, et son fils alla tendre pour lui sous l'arbre où son père partait installer pour lui. Le lendemain, les deux allèrent voir. Le père allait voir les deux pièges. Et lorsqu'il est arrivé, il a vu que le piège de son fils attrapé un antilope et pour lui attrapé un oiseau. Il a enlevé l'antilope de son fils pour mettre dans son piège, et il a enlevé l'oiseau pour mettre dans le piège de son fils. Il est retourné et venu dire à son fils que demain ils aillent voir leurs pièges qu'ils ont tendus. Ils sont allés. Il a été le premier à voir les deux pièges. Il a crié un coup: "Fils, quelque chose de ce fait! Voilà que mon piège qui est en haut a attrapé un antilope et pour toi attrapé un oiseau?". Les deux discutèrent. Ils se sont retournés et venus dire au chef du village. Ils ont jugé que l'araignée a eu tort, mais elle n'était pas contente. Alors, son fils, un jour que son papa était à son absence, il allait prendre l'antilope et fait une espèce de chapeau pour mettre sur la tête de l'antilope et le cacher dans un contrefort d'un arbre. Alors, un jour, les deux décidèrent d'aller voir de nouveau les pièges. Lorsqu'ils sont arrivés, l'araignée a vu l'antilope et elle s'est sauvée en criant: "Fils, quelque chose de peur!". Et son fils lui demanda: "Père, qu'est-ce qu'il y a?". L'araignée lui dit que ton antilope que tu as attrapée est devenue un diable. Et son fils lui a répondu: "Ah, père, c'est certainement, c'était moi qui avais attrapé l'antilope et que tu es allé mettre dans ton piège et tu as dit que c'est toi qui l'as attrapée. Voilà ta ruse que j'ai qu'il est réussi. C'était moi qui l'a attrapé et tu as menti. C'est pour cela j'ai fait une espèce de diable pour le cacher dans le contrefort".

Le sujet parlant est Baoulé; il est âgé de 13 ans et emploie le français depuis sept ans. Il est en classe terminale de l'élémentaire.

### 2. L'Hyène et l'araignée

Autrefois, l'araignée et l'hyène étaient de bonnes amies. Un jour, un messenger est venu annoncer à l'hyène le décès de sa mère. Le lendemain, les deux amies se sont mises en route pour les funérailles de la mère hyène. En cours de chemin, l'araignée a demandé à l'hyène: "Comment t'appelles-tu?". Et l'hyène étonnée lui répondit: "Mais, je m'appelle 'Hyène'". Et l'araignée dit: "Moi, je m'appelle 'Etranger'". Arrivés au village, ils se présentèrent au chef de village qui leur donna une case pour y loger. Le soir, une petite fille leur apporta du riz en disant: "Ma mère envoie ce riz aux étrangers". L'hyène voulut manger, mais l'araignée lui dit: "L'enfant a dit: 'é-tranger'. Donc le riz est pour moi. Peut-être ta part a été oubliée?" Et l'araignée mangea tout seule le riz ainsi que les jours suivants.

Le sujet parlant est âgé de 13 ans et est en classe terminale de l'élémentaire. C'est une Baoulé qui parle français parfois à la maison; elle emploie le français depuis sept ans.

### 3. Le mariage du lièvre

Il s'agit du mariage du lièvre. Un jour, les tortues vinrent se rassembler autour d'une maison. Les lièvres les poursuivirent. Arrivés quelque part, les lièvres appelaient les tortues et dirent. . . la reine des tortues vint dire celui qui aura bu une grande quantité d'eau chaude pourra marier sa fille. Le lièvre, le plus malin dit qu'il peut boire cette marmite pleine d'eau chaude. Il a fait bouillir l'eau chaude jusqu'à quatre-vingt dix degrés. Maintenant, on appelait le lièvre. Le lièvre vint et on fait descendre la marmite. Le lièvre, au lieu de boire se met à parler en faisant semblant que l'eau se refroidit. Quand il a fini de parler, que l'eau s'est refroidie, maintenant il a commencé à boire. Quand c'est fini, maintenant, il a marié la reine.

Le locuteur est Appolonien (=Nzema) et parle la langue maternelle à la maison; il emploie le français principalement lorsqu'il se trouve en compagnie de ses camarades de classe et à l'école. Il est âgé de 13 ans et en classe terminale de l'élémentaire.

### 4. La femme qui n'avait pas d'enfant

" Il était une fois, une femme qui n'avait pas d'enfant, alors elle est allée consulter un arbre, et l'arbre lui a dit: 'je vais te donner un enfant, mais ne la fais pas ce qu'elle ne veut pas'. Alors, la femme a remercié l'arbre. Elle a pris l'enfant pour aller chez elle. Arrivée là-bas, la fille a dit à la femme: 'ma chaise, personne ne s'assoit pas dessus. Si un étranger vient qui s'assoit sur ma chaise, je vais partir. Je vais plus revenir'. Alors, la femme dit: 'bon, c'est compris.' Alors, un étranger était venu. La femme était partie aux champs. La marâtre était là, alors la marâtre a dit à l'étranger de s'asseoir sur la chaise de la fille. Et la fille a commencé à pleurer. La femme du retour du champ, elle a demandé à sa fille: 'pourquoi pleures-tu?' Alors, elle dit: 'il y avait un étranger qui était venu, ma marâtre a dit de s'asseoir sur ma chaise'. Et la fille s'est sauvée. Elle dit qu'elle s'en va. La femme a pardonné l'enfant. L'enfant n'avait pas voulu. Elle est partie. Et la femme en pleurant, elle était allée chez à côté de l'arbre. Et l'arbre a dit: 'c'est la première fois, mais la deuxième fois, l'enfant ne va plus rester chez toi'. Et la femme a pris l'enfant encore pour aller chez elle. Arrivée là-bas, la fille dit: 'je vais aller m'amuser, mais en m'amusant, si tu m'appelles que je ne viens pas, ne dis pas mon nom. Appelles-moi 'SENZEBILE'. (Senzebile, c'est-à-dire l'herbe noire)'. Alors, la femme a préparé. Elle appelle la fille 'Senzebile'. La fille n'avait pas voulu répondre. Alors le nom de la fille, la femme a pris pour l'appeler. Et la fille s'est sauvée. Elle est allée chez l'Arbre et l'Arbre a ouvert sa cosse et la fille est rentrée à l'intérieur.

Cette histoire est racontée par une élève baoulé âgée de 13 ans; elle est en classe terminale de l'élémentaire. Elle parle français depuis sept ans; elle parle aussi l'agni et le gourou.

### 5. Une histoire des Agnis

C'est au cours d'une discussion .. contre les Ashantis, ils n'ont pas

pu résister aux cruels Ashantis et ils ont enfui vers la frontière de Côte d'Ivoire. Arrivés au cours de leur chemin, ils ont raconté un fleuve qui avait interrompu leur chemin. Bon! Pour pouvoir passer le génie avait demandé le génie avait leur demandé de lui offrir une fille vierge. Et c'était la nièce du roi qui était destinée à cette offrande. Dès qu'on avait attribué cette jeune fille à ce fleuve, bien, il y avait un arbre qui s'était abattu sur le fleuve et sur ce lieu, les hommes ont pu passer sur cet arbre. Et au moment qu'ils ont tous traversé il y avait un arbre qui avait poussé sur ce lieu. C'est une plante inconnue que les Agnis ont donné le nom de 'l'igname'. C'est ainsi que chaque année, dans la région de Sanwi, les Agnis fêtent un Noël dans le mois de novembre, ils fêtent la fête d'ignames.

Le sujet parlant est Agni et parle français depuis dix ans; il est en classe terminale du secondaire; il est âgé de 16 ans; il parle aussi de l'anglais.

#### 6. La fête des Ignames

(i) La fête des ignames commence un Vendredi au matin et se termine dans la même journée quoi. Dès la veille, les femmes fétichistes s'en vont au bord d'une rivière se laver et s'habiller toutes en blanc. Là, c'est le commencement même de la fête. Elles adorent chacune son fétiche et vers neuf heures, chacun mange soit un morceau d'igname ou bien une banane et vers le soir, ils terminent ensemble par . . . une danse.

(ii) Pour ce qui concerne le mon travail je (sic!) suis qu'un conducteur offset. Le travail, euh, le métier offset, ce n'est pas pareil comme les autres, tel que le l'impression typographique. Bon! A l'offset, nous utilisons des plaques soit polymétalliques ou bien présensibilisées (sic!). Bon! J'appelle ça présensibilisé (sic!) les plaques euh, en somme naturelle quoi et polymétalliques. Nous en faisons nous-mêmes ces (?ce) travail; avant de tirer soit une épreuve nous photographions d'abord les tests (sic!) sur des pellicules et on reproduit ces tests (sic!) ces (=sur) les plaques que (sic) j'a (sic) cité tout à l'heure au moyen des lumières vives. Après ceci, nous développons avec des produits ceci étant fait nous en. (?an) menons la plaque prête sur la machine. . . .

Le locuteur est âgé de 24 ans; il est technicien, Agni, et parle français depuis dix-huit ans; il parle agni cependant avec sa femme et ses parents bien que quelques-uns des parents soient instruits en français.

#### 7. La panthère et les abimanufoues

Pour ne pas donner trop de détails 'abima', c'est l'homme qui serait cuit, l'homme qui serait donc éprouvé et tous les ressortissants de cette famille seraient donc des gens durs, les gens éprouvés. Leur conte dit qu'autrefois un homme s'en alla dans la brousse avec son fils, son grand fils pour chasser .. pour aller chasser. Et pendant qu'il était allé .. en chasse, pendant qu'il était en chasse, son fils était resté pour surveiller le gibier qu'ils avaient tué. Et c'est pendant ce temps qu'il rencontra une jeune panthère. D'abord que sa réaction fut de se sauver, d'être sur ses gardes, comme cela se doit naturellement. Mais, le jeune panthère le rassura bien vite et se lia d'amitié avec lui. On suppose que les deux parlaient la même langue. Et en l'absence de leurs parents, les deux jeunes gens étaient devenus de très bons amis. Le père du jeune panthère était lui aussi en chasse. Il ne savait pas du tout que il y avait dans la région, dans la même région que lui un autre chasseur, aussi qualifié que lui. En tout cas, après plusieurs jours de chasse

où les enfants se rencontraient en l'absence de leur père, un jour le père panthère revint de la chasse avec comme gibier le père du fils de l'homme .. de l'enfant .. le père de l'enfant du jeune homme n'est-ce pas? . . . Cela horrifia d'abord le jeune panthère qui savait que son père venait de tuer le père de son ami. . . . Quand le père panthère fut reparti pour la chasse le jeune panthère courut bien vite chez son ami pour lui demander comment en ville .. dans la ville ceux-ci procédaient quand il y avait un mort. Le jeune homme lui indiqua toutes les modalités: qu'il s'agissait de creuser une tombe et de pleurer le mort avant de l'enterrer. Les deux firent la même chose. Ils commencèrent d'abord par pleurer, puis ayant creusé une tombe ils y enterrèrent le père du jeune homme. Mais, auparavant le jeune panthère qui était plein de justice, dit à son ami: 'nous allons abattre un arbre. Nous le découperons en tronçons, en gros morceaux et sous le siège de mon père . . le siège sur lequel il s'asseyait d'habitude quand il est de retour de la chasse, nous creuserons un trou profond dans lequel nous planterons des piques. Ainsi, quand mon père soit de retour de la chasse qu'il voudra s'asseoir, il se fondra dans le trou et sera empalé transpercé par les piques que nous irons planter et quand je t'appellerai tu m'apporteras les morceaux de bois que nous aurons découpés. Nous l'assommerons et lui aussi se trouvera enterré de cette manière'. Les deux convinrent de la chose, firent ce qu'ils avaient conçu et dès le retour du père ce fut l'exécution de leur plan.

Cela ne tarda pas d'ailleurs à arriver comme ils l'avaient prévu. Et à la fin de la journée les deux jeunes gens se trouvèrent sans parents. C'est ainsi qu'ils vécurent ensemble pendant un certain nombre d'années jusqu'à ce que le jeune panthère soit en âge de se marier.

Cet extrait provient d'une conversation qui a duré 30 minutes. Le sujet parlant est âgé de 23 ans; il étudie la sociologie et la philosophie à l'Université d'Abidjan. Il est Agni et parle français depuis quinze ans. Il parle aussi l'anglais.

8. Ce qui suit provient d'une femme analphabète, "vendeuse de foulards". Elle est Appolonienne. Etant donnée la forme de la conversation, nous reproduisons nos questions et les réponses qui leur ont été faites.

Question: Quel travail faites-vous?

Réponse: Jé (=j'ai?) vends des foulards.

Question: Comment précisément vendez-vous ces choses-là?

Réponse: Si j'a (sic!) vu quelqu'un va venant acheter des foulards, je dis: "madame, viens regarder, combien tu veux (=vé) e payer?" Si elle veut (vé) deux (dé) douzaines, je dis: "madame, viens, je vais te diminjer (=diminuer); y ana pour cinq cents, y ana (non-nasalisation) pour trois cents, y ana pour deux (dé) mi (=milles), y ana pour quat mi. . . .

Question: Et vous faites ce travail pendant combien d. . . heures?

Réponse: Je vais au marché à huit heures; je descendais (=descāde) à deux (déz) heures (e) demie.



Dans la même série:

- B-1 *L'utilisation de l'ordinateur en lexicométrie.*  
Savard, Jean-Guy
- B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*  
Mephram, Michael S.
- B-3 *Concept Categories as Measures of Culture Distance.*  
Mackey, William F.
- B-4 *L'université bilingue.*  
Verdoodt, Albert
- B-5 *La rentabilité des mini-langues.*  
Mackey, William F.
- B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*  
Mackey, William F.
- B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades.*  
Chiu, Rosaline Kwan-wai
- B-8 *Un test télévisé.*  
Savard, Jean-Guy
- B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography and Bilingualism.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Arumanian Bilingualism.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*  
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.
- B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*  
Verdoodt, Albert
- B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*  
Iso, Asi Otu & Afendras, Evangelos A.
- B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*  
Richards, Jack C.
- B-16 *Diffusion Processes in Language: prediction and planning.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-17 *A Non-Contrastive Approach to Error Analysis.*  
Richards, Jack C.
- B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: a report.*  
Kloss, Heinz & Verdoodt, Albert
- B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*  
Mackey, William F.
- B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*  
Richards, Jack C.



- B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*  
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. & Zubin, David A.
- B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Distribution for Language Contact.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*  
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.
- B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays 'unimodal' typique.*  
Verdoodt, Albert
- B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*  
Richards, Jack C.
- B-26 *Graduate Education in Foreign Language Teaching.*  
Mackey, William F.
- B-27 *La question scolaire en Alsace: statut confessionnel et bilinguisme.*  
Kauffmann, Jean
- B-28 *Polychronometry: the study of time variables in behavior.*  
Mackey, William F.
- B-29 *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*  
Chantefort, Pierre
- B-30 *Literary Biculturalism, and the Thought-Language-Culture Relation.*  
Mackey, William F.
- B-32 *La distance interlinguistique.*  
Mackey, William F.
- B-33 *Options politiques fondamentales de l'état plurilingüe.*  
Plourde, Gaston
- B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*  
Richards, Jack C.
- B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative: la syntaxe de l'interrogation en français.*  
Py, Bernard
- B-36 *Anglicization in Quebec City.*  
Edwards, Vivien
- B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*  
Njock, Pierre-Emmanuel
- B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu à l'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*  
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry, R. & Paquet, D. (INRS-Education)
- B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado.*  
Micolis, Marisa
- B-42 *Three Concepts for Geolinguistics.*  
Mackey, William F.

III

- B-43 *Some Formal Models for the Sociology of Language: diffusion, prediction and planning of change.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-45 *Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question linguistique au Québec.*  
Duval, Lise & Tremblay, Jean-Pierre; recherche dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève.
- B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*  
Mackey, William F.
- B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*  
Gendron, Jean-Denis
- B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*  
Afendras, Evangelos A.
- B-49 *Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada.*  
Gagnon, Marc
- B-50 *Vers une technique d'analyse de l'enseignement de l'expression orale.*  
Huot-Tremblay, Diane
- B-51 *A Demographic Profile of the English Population of Quebec 1921-1971.*  
Caldwell, Gary
- B-52 *Language in Education and Society in Nigeria: a comparative bibliography and research guide.*  
Brann, C.M.B.
- B-53 *Éléments de correction phonétique du français.*  
LeBel, Jean-Guy
- B-54 *Langue, dialecte et diglossie littéraire.*  
Mackey, William F.
- B-55 *Rapport de synthèse de l'élaboration du test d'anglais langue seconde.*  
GREDIL (Groupe de recherche et d'étude en didactique des langues)
- B-56 *Réactions interethniques et problèmes d'acculturation.*  
Abou, Sélim
- B-57 *Étude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au milieu québécois.*  
Hardt-Dhall, Karin
- B-58 *La culture politique du mouvement Québec français.*  
Turcotte, Denis
- B-59 *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien.*  
Saint-Jacques, Bernard
- B-60 *Cooperation and Conflict in Dual Societies: a comparison of French-Canadian and Afrikaner nationalism.*  
Norek, Joël
- B-61 *Le Zaïre: deuxième pays francophone du monde?*  
Faik, Sully; Pierre, Max; N'Tita, Nyembwe & N'Sial, Sésép
- B-62 *7e Colloque 1976 - Actes / 7th Symposium 1976 - Proceedings.*  
Association canadienne de linguistique appliquée /  
Canadian Association of Applied Linguistics

IV

- B-63 *Les disposition juridico-constitutionnelles de 147 Etats en matière de politique linguistique.*  
Turi, Giuseppe
- B-64 *Contribution à l'étude du problème de la difficulté en langue étrangère.*  
Ragusich, Nicolas-Christian
- B-65 *Linguistic Tensions in Canadian and Belgian Labor Unions.*  
Verdoodt, Albert
- B-66 *Contribution à l'étude de la nouvelle immigration libanaise au Québec.*  
Abou, Sélim
- B-67 *L'incidence de l'âge dans l'apprentissage d'une langue seconde.*  
Daigle, Monique
- B-68 *The Contextual Revolt in Language Teaching: Its Theoretical Foundations.*  
Mackey, William F.

**AUTRES PUBLICATIONS DU C.I.R.B.**

**Série A - Etudes/Studies (Presses de l'Université Laval)**

- \*A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack C. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français*. Québec, 1970, 172 p.
- A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis*. Québec, 1971, 84 p.
- A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe*. Québec, 1973, 284 p.
- A-4 DORION, Henri & MORISSONNEAU, Christian (colligés et présentés/éditeurs). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact*. Québec, 1972, 374 p.
- A-5 EAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique*. Québec, 1972, 383 p.
- A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite*. Québec, 1973, 260 p.
- A-7 MEPHAM, Michael S. *Computation in Language Text Analysis*. Québec, 1973, 234 p.
- A-8 CAPPON, Paul. *Conflit, entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*. Québec, 1974, 288 p.
- A-9 SAVARD, Jean-Guy & VIGNEAULT, Richard (présentation/présentation). *Les états multilingues: problèmes et solutions / Multilingual Political Systems: problems and solutions*. Textes de la Table Ronde de 1972/Papers of the Round Table in 1972. Québec, 1975, 591 p.
- A-10 BRETON, Roland J.-L. *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent*. Québec, 1976, 648 p.
- A-11 SNYDER, Emile & VALDMAN, Albert (présentation). *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*. Québec, 1976, 290 p.
- A-12 DARBELNET, Jean. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*. Québec, 1976, 146 p.
- A-13 MALLEA, John R. (compiled and edited). *Quebec's Language Policies: background and response*. Québec, 1977, 309 p.
- A-100 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule A, classement en français langue seconde*. Québec, 1971. Copie échantillon/Sample copy.
- A-101 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule B, formule C, classement en français langue seconde*. Québec, 1976. Copie échantillon/Sample copy.

\*Epuisé. / Out of print.

70

## Série C -- Publications extérieures/Outside publications

- C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale*. Paris, Didier, 1970, 230 p.
- C-2 MACKEY, William F. *Le bilinguisme: phénomène mondial / Bilingualism as a World Problem*. Montréal, Harvest House, 1967, 119 p.
- C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy & ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français*. Montréal, Didier Canada, 1971, 2 volumes, 900 p.
- C-4 STERN, H.H. (rédacteur). *L'enseignement des langues et l'écolier. Rapport d'un colloque international*. (Traduit au CIRB sous la direction de William F. Mackey). Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1971, 254 p.
- C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States*. Washington, D.C. Center for Applied Linguistics, 1971, 92 p.
- C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique*. (Révisé et traduit par Lorne Laforge). Paris, Didier, 1972, 713 p.
- C-7 MACKEY, William F. & VERDOODT, Albert (editors). *The Multinational Society*. Rowley (Mass.), Newbury House, 1975, 388 p.
- C-8 GIORDAN, Henri & RICARD, Alain (sous la direction). *Diglossie et littérature*. Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'homme, 1976, 184 p.
- C-9 MACKEY, William F. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck, 1976, 539 p.
- C-10 MACKEY, William F., ORNSTEIN, Jacob & al. *The Bilingual Education Movement: essays on its progress*. El Paso, Texas Western Press, 1977, 153 p.

Collection *Studies in Bilingual Education* (Newbury House, Rowley, Mass.)  
W.F. Mackey -- General Editor

- C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Binational School: a study of equal language maintenance through free alternation*. 1972, 185 p.
- C-101 SPOLSKY, Bernard (editor). *The Language Education of Minority Children: selected readings*. 1972, 200 p.
- C-102 LAMBERT, Wallace E. & TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: the St. Lambert experiment*. 1972, 248 p.
- C-103 COHEN, Andrew D. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education: Experiments in the American Southwest*. 1975, 352 p.
- C-104 GAARDER, Bruce A. *Bilingual Schooling and the Survival of Spanish in the United States*. 1977.
- C-105 KLOSS, Heinz. *The American Bilingual Tradition*. 1977, 347 p.
- C-106 MACKEY, William F. & ANDERSSON, Theodore. *Bilingualism in Early Childhood*. 1977, 443 p.
- C-107 MACKEY, William F. & BEEBE, Von Nieda. *Bilingual Schools for a Bicultural Community*. 1977, 223 p.



## Série E — Inventaires/Inventories (Presses de l'Université Laval)

- E-1 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. I: L'Asie du Sud: secteurs central et occidental / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. I: Central and Western South Asia.* Québec, 1974, 408 p.

(en préparation/forthcoming)

- E-10 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation. Vol. I: Les Amériques / Written Languages of the World: a survey of the degree and modes of use. Vol. I: The Americas.* Québec.

## Série F — Bibliographies (Presses de l'Université Laval)

- \*F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, 1969, 372 p.

- \*F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, 1970, 276 p.

- F-3 MACKEY, William F. (rédacteur/editor). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Québec, 1972, 757 p.

- F-4 AFENDRAS, Evangelos A. & PIANAROSA, Albertina. *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning: a descriptive bibliography.* Québec, 1975, 401 p.

(sous presse/forthcoming)

- F-5 GUNAR, Daniel. *Contact des langues et bilinguisme en Europe orientale: bibliographie analytique / Language Contact and Bilingualism in Eastern Europe: analytical bibliography.* Québec.

- F-6 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec.

\*Epuisé. / Out of print.

VIII

**Adresses des distributeurs / Distributors' addresses**

Séries A, E, F: **PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL,**  
C.P. 2447,  
Québec, Québec,  
Canada G1K 7R4

**INTERNATIONAL SCHOLARLY BOOK SERVICES INC.**  
P.O. Box 555,  
Forest Grove,  
Oregon 97116, USA

**CLUF/L'ECOLE,**  
11, rue de Sèvres,  
75006 Paris,  
France

Série B: **CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,**  
Pavillon du Grand Séminaire, 6<sup>e</sup> sud,  
Université Laval,  
Québec, Québec,  
Canada G1K 7P4

B-40, B-44, B-62: **ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE,**  
Institut des langues vivantes,  
Université d'Ottawa,  
59 est, avenue Laurier,  
Ottawa, Ontario,  
Canada K1N 6N5

C-1, C-3, C-6: **MARCEL DIDIER LIMITEE,**  
2050, rue Bleury, suite 500,  
Montréal, Québec,  
Canada H3A 2J4

**DIDIER,**  
15, rue Cujas,  
75005 Paris,  
France

C-2: **HARVEST HOUSE LIMITED,**  
4795, ouest, rue Sainte-Catherine,  
Montréal, Québec,  
Canada H3Z 2B9

C-4: **INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION,**  
Feldbrunnenstrasse 70,  
Hambourg 13,  
West Germany

**APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA,**  
Ottawa, Ontario,  
Canada K1A 0S9

C-5: **CENTER FOR APPLIED LINGUISTICS,**  
1611 North Kent Street,  
Arlington,  
Virginia 22209, USA

C-7, C-100, C-101, C-102, C-103, C-104, C-105, C-106, C-107:

**NEWBURY HOUSE PUBLISHERS,**  
68 Middle Road,  
Rowley,  
Massachusetts 01960, USA

**CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL INC.,**  
8101, boul. Métropolitain,  
Montréal, Québec,  
Canada H1J 1J9

C-8:

**MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME,**  
ILTAM,  
Esplanade des Antilles,  
Domaine universitaire,  
33405 Talence,  
France

**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,**  
Pavillon du Grand Séminaire, 6<sup>e</sup> sud,  
Université Laval,  
Québec, Québec,  
Canada G1K 7P4

C-9:

**LIBRAIRIE KLINCKSIECK,**  
11, rue de Lille,  
75007 Paris,  
France

C-10:

**TEXAS WESTERN PRESS,**  
University of Texas,  
El Paso,  
Texas 79968, USA